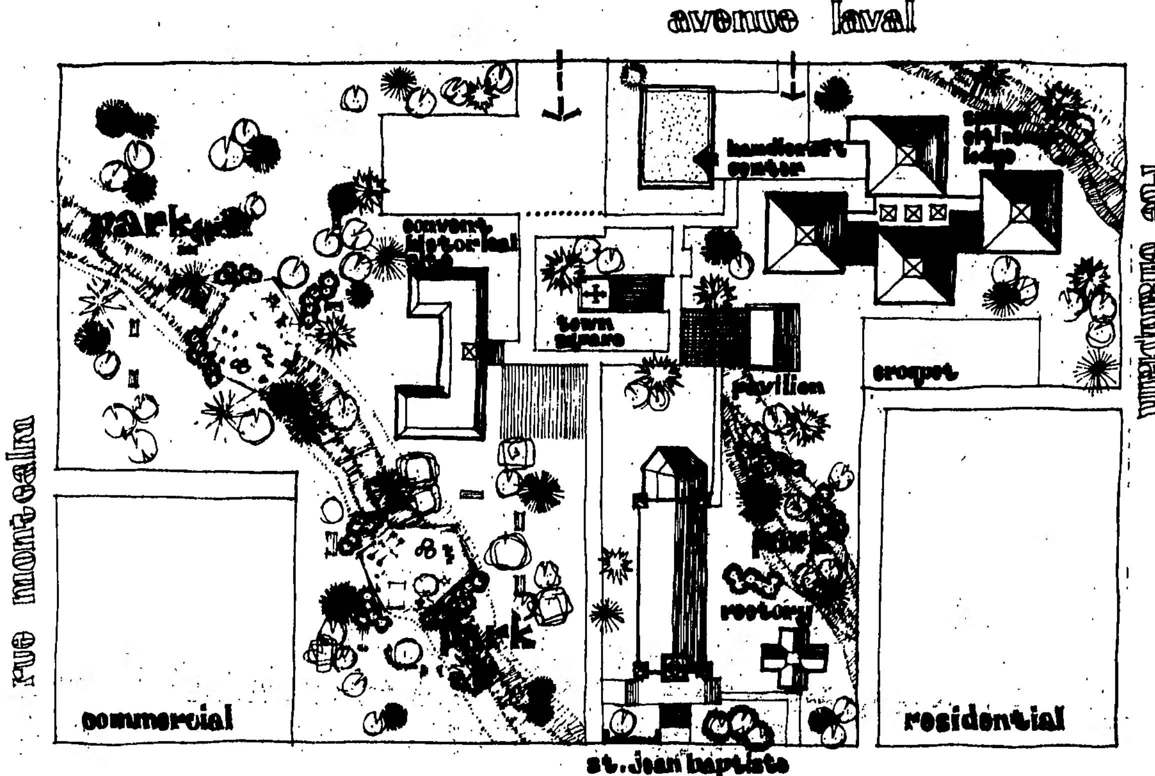
le franco albertain

Mercredi 26 mai 1976 Volume IX Numéro 21

15 cents

Projet unique à Morinville :

LA PLACE ST-JEAN-BAPTISTE



Par Line AQUIN

Entreprendre c'est facile. C'est durer qui compte. La bonne volonté, la foi en les ressources spirituelles, humaines et culturelles des différents comités, des organisateurs et des personnes de l'âge d'or de Morinville verront bientôt se matérialiser un projet unique, l'érection de "PLACE ST-JEAN BAPTISTE".

Aussi dès 1974 nous les retrouvons faisant appel à la "Fondation Sturgeon" pour solliciter son aide en vue de choisir un site pour construire un foyer pour personnes âgées. Un comité est nommé et approuvé par le conseil municipal de Sturgeon, le conseil de ville de Morinville, le district scolaire de Thibault et la chambre de commerce de Morinville. On souligne surtout le fait que géographiquement, Morinville est au coeur de la municipalité de Sturgeon; sa proximité des centres commerciaux, ses services communautaires, sa rapide expansion depuis plusieurs années en font un endroit des plus enviables.

Puis l'on passe à l'action. En novembre de la même année, la commission scolaire de Thibault approuve, en principe, le choix du site, à l'est de l'Ecole Jaune. On soumet les plans au *Alberta Housing Corporation* et au ministre de l'éducation. C'est un "foyer" pour personnes agées que l'on veut, au coeur même de Morinville, près de tout, magasins, église, bibliothèque, centre médical, etc.

Janvier 1975. Les choses semblent se concrétiser et pourtant une déception se présente. Les projets et allocations pour foyers de vieillards ont déjà été distribués à travers la province et il faut attendre 1976.

Retard qui s'avère providentiel car il permet de planifier d'avantage. L'idée de réserver un ilôt au centre du village fait son chemin. Une partie de la rue Maisonneuve sera fermée pour permettre l'érection d'un petit parc adjacent à la rue principale. Tout semble présager que l'on utilisera à peu près une superficie de 7.5 acres pour des fins culturelles, récréatives et civiques. L'église, le couvent, l'Ecole Jaune qui deviendra un centre culturel, et le foyer pour vieillards formeront ainsi, un ilôt que l'on appellera Place St-Jean Baptiste. Ce concept est peut être bien caractéristique de notre temps mais ce qui différencie celui de Morinville des autres c'est son ampleur et son organisation. La tenacité et l'esprit de clairvoyance des organisateurs et des planificateurs contenaient une force insoupçonnée qui se concrétisera en ce qui portera le nom de "Place St-Jean Baptiste".

Courrier de deuxième classe

Adresse

POUR SON CINQUANTENAIRE

L'A.C.F.A. ECRIRA SON HISTOIRE

Edmonton (GL) - Grâce à une subvention du Secrétariat d'Etat dans le cadre du programme de service communautaire étudiant, l'A.C.F.A. a embauché deux jeunes filles qui relateront les faits et gestes de l'Association Canadienne-Française de l'Alberta depuis ses débuts, en 1926, jusqu'à nos jours.

Il s'agit de Denise Hébert et Carmen Boulet qui se sont déjà mises à l'oeuvre et qui sont présentement à faire des recherches sur la genèse de l'A.C.F.A. dans les vieux journaux, particulièrement L'UNION (LA SURVIVANCE est née deux ans après l'A.C.F.A., soit en 1928).

Le projet durera jusqu'à la fin de l'été. A ce moment-là, on espère publier cette brochure historique qui sera distribuée à tous les membres de l'A.C.F.A. Le texte sera de lecture facile et on s'efforcera de l'illustrer de différentes photos. Cette histoire de l'A.C.F.A. pourra en outre être un document fort utile pour les classes d'études sociales, ont déclaré certains professeurs.

Les deux recherchistes entendent scruter toutes les archives de l'A.C.F.A., les vieux journaux et tous autres documents qu'elles pourront trouver. Elles s'efforceront aussi de rencontrer les anciens présidents pour discuter des faits saillants qui se sont passés durant leurs "règnes" respectifs.

Toute personne intéressée à communiquer des souvenirs, des documents ou des photos pour venir en aide aux deux recherchistes peuvent communiquer avec le Secrétariat de l'A.C.F.A., en signalant le numéro 429-7611. Les documents et les photos seront conservés précieusement jusqu'à la fin du projet, puis seront retournés à leurs propriétaires.

Un concurrent pour le Franco-Albertain: "LE CRAN"



Francophonie-Jeunesse vient de publier le premier numéro du deuxième hebdo d'expression française de l'Alberta, LE CRAN. Le FRANCO-ALBERTAIN salue avec respect ce jeune compétiteur et lui souhaite beaucoup de succès pendant sa courte vie qui devra malheureusement se terminer à la fin de l'été. Subventionné par le Secrétariat d'Etat, LE CRAN est envoyé gratuitement à tous les jeunes qui en font la demande. Il suffit d'écrire un mot à Francophonie-Jeunesse, 8406 - 91e rue, Edmonton. L'équipe de rédaction est composée de Denis Noël, Paulette Trottier et Agathe Gaulin.

Opinions libres

Bilinguisme: pour qui?

M. le rédacteur,

Au sujet de la dispute sur le bilinguisme des aviateurs et des contrôleurs de l'air au Canada: à mon avis le plus simple et le plus pratique, et qui serait dans l'esprit de la Loi sur le bilinguisme, serait que tous les aviateurs et contrôleurs soient bilingues.

Est-ce que le bilinguisme peut être unilatéral, que les aviateurs et les contrôleurs francophones soient obligés d'être bilingues tandis que les anglophones ne le soient pas? Je sais fort bien que les anglophones vont protester, mais en toute justice est-ce que le bilinguisme n'est pas pour tous les Canadiens, francophones et anglophones? Que chacun fasse la moitié du chemin et ainsi la bonne entente y gagnera beaucoup.

Un lecteur du FRANCO

Principes et réalités

Monsieur le rédacteur,

Ayant vu mon nom imprimé en gros caractère à cette place dans le FRANCO-ALBERTAIN du 5 mai 1976, je me fais un devoir de répondre à la question deux fois posée: "Monsieur Bizard a-t-il oublié quelque chose? " Rassurez-vous Monsieur Hilaire Fortier et Madame Claire Bernier, je n'ai rien oublié. Je vais même faire profiter tout le monde de ce que je sais.

En effet, les "Statuts et Règlements de l'A.C.F.A." sont comme les constitutions des pays où il est proclamé que tous les hommes sont frères, libres, égaux, etc... Il y a les principes et puis il y a la réalité.

Le principe, est qu'on peut être membre de l'ACFA soit en acquittant une cotisation annuelle de $10 par personne, soit en adhérant au Service de Sécurité Familiale, soit encore par toute autre forme d'adhésion décidée par le Conseil Général. Le principe est tel qu'on pourrait choisir librement entre ces trois possibilités.

La réalité est tout autre. La réalité est qu'en raison de l'Avenant No. 1 à la police d'Assurance-Vie collective No. 5372 conclue entre l'ACFA et l'Assurance-Vie Desjardins, il est nécessaire qu'UN MINIMUM DE 85 POUR CENT DES MEMBRES DE L'ACFA soient assurés à l'Assurance-Vie Desjardins par l'intermédiaire du Service de Sécurité Familiale, sous peine d'annulation du contrat entre l'ACFA et la Compagnie Desjardins.

Ceci veut dire que pour la grande majorité des adhérents à l'ACFA, le choix du mode d'adhésion inscrit dans les Statuts et Règlements n'est qu'une fiction. Dans la réalité ce choix n'est pas libre. Dès lors que l'ACFA s'est liée elle-même les mains avec la Compagnie Desjardins, il devient OBLIGATOIRE pour la grande majorité des membres de l'ACFA d'adhérer à l'Assurance-Vie Desjardins par l'intermédiaire du Service de Sécurité Familiale. Par conséquent, l'ACFA est fatalement entrainée à faire pression sur les nouveaux adhérents pour qu'ils cotisent à l'Assurance-Vie Desjardins. On pourrait ainsi comparer la situation présente de l'ACFA à celle d'un concessionnaire d'une marque d'automobiles qui est absolument obligé de vendre une certaine quantité de voitures sous peine de perdre sa concession. Eh bien, nous estimons à Calgary que l'association qui regroupe les francophones au niveau de la province ne doit pas être la succursale d'une compagnie d'assurance. Encore une fois ne mélangeons pas Francophonie et intérêts privés.

M. Fortier, Mme Bernier, vous m'avez dit la théorie, je vous réponds par les faits. Aux lecteurs d'apprécier.

Charles Bizard,
Calgary

D'heureux souvenirs

M. le rédacteur,

Je tiens à vous remercier, vous et aussi l'équipe de dames responsables des biographies parues dans la section spéciale du FRANCO de la semaine du 12 mai dernier.

Etant née à St-Paul, et ayant fait mes études à St-Paul, j'ai pu déguster d'heureux souvenirs: une dame institutrice qui m'a enseignée pendant un bon nombre d'années; une religieuse enseignante qui m'a fait aimer la grammaire française; une citoyenne que j'ai cotoyée pendant plusieurs années - ainsi toute une gamme de souvenirs qui m'a fait retourner en arrière pour mieux apprécier celles qui sont passées et qui ont laissé quelque chose de précieux, souvent oublié, mais qui sont responsables de l'éducation de plusieurs et à bien des points de vue.

Je suis certaine que d'autres, comme moi, se sont surpris à retourner par la pensée, dans le souvenir de ces années où ces nombreuses dames ont laissé une marque quelconque à leur vie.

Pour cela, je suis très reconnaissante, et je remercie sincèrement les responsables de ce projet qui nous permet de réaliser les richesses que certaines personnes ont le don de laisser derrière elles.

Très reconnaissante citoyenne de St-Paul - Edmonton,

Agathe Joly - Schaaf

Dates à retenir

JUIN-JUILLET 1976

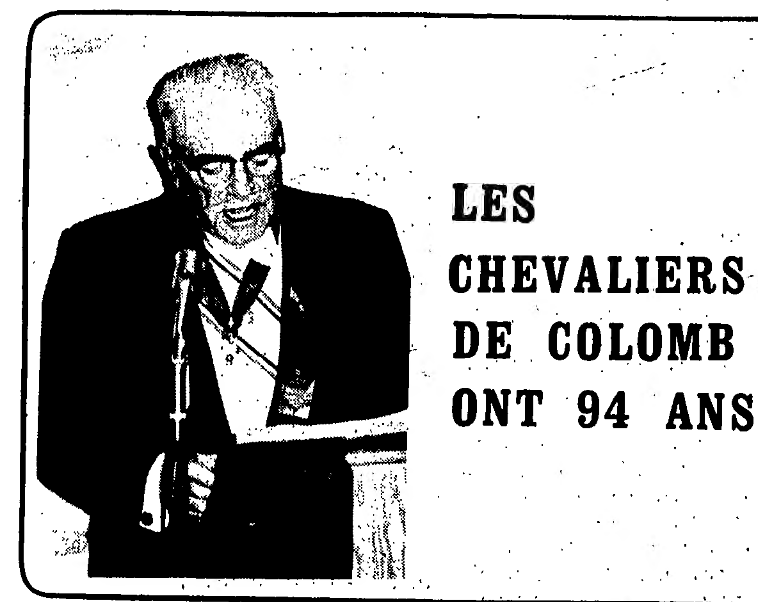
23	24	25	26 Réunion de la Fraternité d'âge d'or d'Edmonton à 1h.00 p.m. à la Maison St-Joseph	27	28	29
30 Messe à la paroisse Immaculée-Conception pour les scouts	31	1er juin Assemblée des Femmes Canadiennes-françaises Ecole J.H. Picard 8h00p.m.	2 Réunion de la Fraternité d'âge d'or d'Edmonton à 7h30p.m. à la Maison St-Joseph	3	4	5
6	7	8	9 Réunion de la Fraternité d'âge d'or d'Edmonton de 1h00à 4h00p.m. à la Maison St-Joseph	10	11	12
13	14	15	16 Réunion de la Fraternité d'âge d'or d'Edmonton à 7h30p.m. à la Maison St-Joseph	17	18	19
20	21	22	23 Réunion de la Fraternité d'âge d'or d'Edmonton de 1h00 à 4h00p.m. à la Maison St-Joseph	24	25	26

LES CHEVALIERS DE COLOMB ONT 94 ANS

Après 94 années d'existence, les Chevaliers de Colomb comptent 1,220,000 membres répartis en 6018 Conseils. Au Canada, il existe 764 Conseils (dont 70 en Alberta) qui totalisent ensemble 181,000 membres. Voilà les chiffres qu'a révélés le Directeur Suprême des Chevaliers de Colomb, Nick Lucyshyn, lors du Congrès qui avait lieu à Lloydminster en fin de semaine dernière.

M. Lucyshyn a rappelé, à cette occasion, que l'organisation des Chevaliers de Colomb avait pour objectifs de venir en aide aux veuves et aux orphelins, de développer l'amitié entre les membres, d'apporter de l'aide religieuse et enfin d'entreprendre des oeuvres caritatives pour ceux qui sont dans le besoin, et pour le pays en général.

De nombreuses personnalités religieuses et politiques étaient présentes à cette convention, telles que Mgr Greschuk, Don Mazinkowski, député fédéral de Vegreville, M. Miro Kwasnica, député provincial pour la circonscription de Lloydminster/Cutknife, MM. Tom Lysons et Charlie Stewart, respectivement députés provinciaux de Vermilion et de Wainright, etc. On avait également des souhaits du Premier Ministre du Canada, du premier ministre de la Saskatchewan, du Lieutenant-gouverneur Ralph Steinhauer, du Gouverneur Général du Canada, du premier ministre de l'Alberta, etc.



En soirée, samedi, on a fait remarquer que M. Jos. Nadeau d'Edmonton était Chevalier de Colomb depuis 60 ans et qu'il en était à son 40e congrès.

Au cours de cette convention de trois jours, on a élu le nouvel exécutif provincial pour l'année 1976/77. Il s'agit de Bob Olshaski, député provincial; Ron Mac Donald, secrétaire provincial; Vince O'Shea, avocat provincial; Phil Villeneuve, trésorier provincial pour un 3e terme; et Les Stanford, cérémoniaire provincial.

Le TF-E en partance pour une nouvelle saison

La saison 75-76 du Théâtre Français s'est achevée le 22 mai par la représentation de "Monsieur Fian" dans le cadre de la conférence du C.C.Y.D.A. (Association Canadienne du Théâtre pour la Jeunesse). Nous n'avons pu, malheureusement, présenter la pièce aussi souvent que nous l'aurions voulu. Nous nous sommes beaucoup amusés à faire cette création collective malgré les difficultés rencontrées.

Nous avons analysé les réponses aux questionnaires distribués avec le programme de "Un inspecteur vous demande". Nous désirions prendre "le pouls" de notre public et les réponses que nous avons recueillies nous ont été d'un grand secours. Même si seulement 27 pour cent des spectateurs ont répondu au questionnaire et que cette participation englobe seulement 19 pour cent de l'assistance moyenne, nous avons pu tirer certaines conclusions des résultats.

Il est évident que le public désire voir du théâtre de divertissement ET du théâtre "engagé". Nous avons donc établi pour la prochaine saison, une programmation que nous croyons équilibrée.

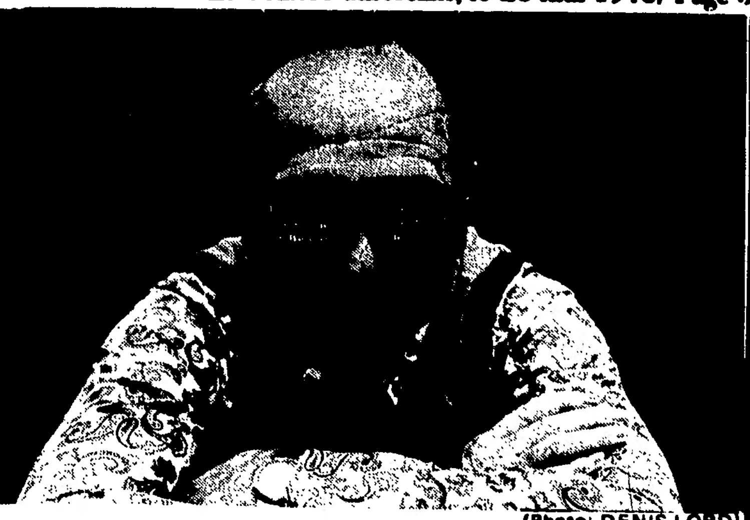
De nombreuses recommandations ont été faites en ce qui concerne la publicité. Nous sommes plus que disposés à en tenir compte et à redoubler d'efforts pour attirer la population hors Edmonton.

Nous nous apprêtons à lancer une campagne d'abonnements un peu différente. Nous avons éliminé le billet de famille. Ceci parce qu'aucune des pièces que nous présenterons n'est susceptible d'intéresser les enfants de moins de 10 ans. Nous allons devoir augmenter le prix des billets et,



de ce fait, celui des abonnements. L'entrée pour chaque spectateur sera de: adultes - $3.50; étudiants - $2.00; âge d'or - $1.50; enfants de moins de 10 ans - $1.50. Quant à l'abonnement, il sera de $15.00 pour un adulte et de $8.00 pour un étudiant. Les enfants d'abonnés pourront voir gratuitement la pièce pour enfants qui sera préparée en atelier au cours de la saison. De plus, certains comédiens ayant manifesté le désir de travailler de façon plus intensive, un autre spectacle sera présenté hors-saison.

La saison 76-77 débutera dès la mi-octobre. Nous vous ferons connaître les dates définitives des autres spectacles à ce moment. La dernière pièce aura lieu à la mi-avril.



(Photo: DENIS LORD)

La loi d'amour est dure, mais tout injuste qu'elle soit, il faut néanmoins la subir, car elle a uni le ciel et la terre depuis l'origine des temps.

François Pétrarque (1304-1374)

Vous aimez siroter un ou deux cafés tout en écoutant votre poste préféré? Et bien sachez que d'ici trois semaines, le prix de la livre de café aura augmenté d'au moins 100 p. 100 et, étant donné que je vous aime de bonne humeur, je vous conseille fortement de vous faire tout de suite une bonne provision de votre breuvage préféré. Et ce n'est pas tout: paraît-il que la pénurie de café durera trois fois plus longtemps que celle du sucre qu'on a connue l'année dernière. Alors aujourd'hui même, ou à la première occasion, rendez-vous chez votre épicier favori: *"20 lbs of coffee please"*.

Les voyages forment la jeunesse: une phrase qui a été répétée si souvent que l'envie de voyager devient presque une obsession. De plus en plus, on voyage dans le but, bien entendu, de rajeunir et par la même occasion mieux vivre... A la veille d'un grand départ pour l'Europe, Eve Marie et Laurent ont décidé d'organiser une petite soirée d'adieu pour un groupe de parents et amis. Etant donné la rareté du faisan en cette période-ci de l'année, nos hôtes ont décidé de nous servir un petit cochon de lait, cuit sur la broche... Cet excellent petit porc, comme on le sait, s'il est consommé rapidement, peut causer un sommeil profond: c'est une expérience qui a été vécue par une "speakerine" bien connue. Quelle ne fut pas sa surprise à son réveil, le lendemain à l'aube, de se rendre compte qu'on l'avait bel et bien oubliée sous deux "bean bags" à 10 milles de chez elle. Heureusement pour son minoi et son pouce, elle a quand même pu rentrer à la maison sans trop de difficultés. Il y a une morale à cette histoire: "Quand on mange du petit cochon au lait, il faut à tout prix éviter les *bean bags*".

L'animateur des émission "Actualités" et "Folle Avoine" à CHFA, notre Gaston L'Heureux bien à nous, a décidé de faire un grand voyage dans un pays fascinant... la Grèce! "La raison pour laquelle j'ai toujours voulu visiter ce pays, dit-il, c'est que j'aime la musique et que je parle couramment la langue du pays. Alors, tout le mois de juin, je profiterai de mon passage en Grèce pour me familiariser avec les moeurs et les coutumes de ce pays fantastique". Bon voyage, ami, et n'oublie surtout pas de faire une bise à Mélina, et salue bien Mikis en notre nom...

Ca fait longtemps que le grand public le demande, et enfin la direction de CBXFT a décidé de donner sa chance à Benoît de faire un peu de télévision. A compter du 15 juin, et ce pour un mois, vous verrez apparaître à votre petit écran de télévision la sympathique "face" de l'animateur régulier de l'émission Bonjour, diffusée du lundi au vendredi sur les ondes de CHFA. L'oiseau matinal de la radio sera remplacé par le souriant Pierre Lavigne... Qu'adviendra-t-il d'André Roy? Et bien André, en compagnie de Pierre Dufaut, participera à une série d'enregistrements du populaire programme sportif "Par 27" au magnifique parcours Windermere. Voilà donc des gars qui se rendront utiles durant la saison estivale. Il faut donc ajouter qu'il fallait à tout prix faire quelque chose pour améliorer la cote d'écoute de l'émission "Ce soir"... Et n'oubliez surtout pas d'observer le noeud de cravate; de cette façon vous oublierez vite le "nez" de ce cher monsieur.

Préparez-vous, les golfeurs: toutes les routes mènent à Bonnyville pour le deuxième tournoi annuel "Frog" prévu pour le 6 juin, et organisé par l'A.C.F.A. régionale. Mercredi dernier, Colette (la Potteuse) s'est rendue à Broad-Moor (terrain spécial pour dames) pour une séance d'entraînement en vue du tournoi de Bonnyville. Elle m'a déclaré (et la chose a été confirmée par un témoin oculaire) avoir réussi pas moins de trois "par" et deux "birdies" sur le premier 9 trous... de quoi faire rougir une Carol Mann. Son partenaire pour l'occasion a décidé d'aller noyer sa honte et son humiliation au 19e trou, communément appelé "Studio 19", à cause bien entendu de sa proximité des studios de Radio Canada. Rendue au Capilano, notre professionnelle s'est vite assimilée au groupe qui, soit dit en passant, ne parlait que la langue ukrainienne... Vraiment, la grande a du talent: elle parle couramment cette langue très difficile; il suffit, dit-elle, de manger assez de "Coubassa" et de "gazouiller" quelques bières, le reste vient tout seul. Pourquoi n'invites-tu pas tes amis à participer au tournoi de golf de Bonnyville, lui ai-je demandé. Et sur ce, elle a rétorqué' Ah j'aimerais ça, mais ils sont si durs sur les lave-balles... Grenier, tu devrais avoir honte... ha ha ha!

éditorial

DANS UNE SEMAINE, LE RECENSEMENT

C'est mardi, le 1er juin prochain, qu'aura lieu le recensement du Canada. Pour plusieurs, cela pourrait sembler une simple formalité sans importance. Pourtant les chiffres que produit le recensement ont beaucoup de conséquence et il est important que chacun s'acquitte consciencieusement de ce devoir.

Il est deux points qui sont particulièrement importants à ce sujet et sur lesquels il vaut la peine de s'arrêter. Le premier est que les formules de recensement ne sont pas bilingues. Elles sont ou anglaises ou françaises. La plupart des représentants, spécialement dans les centres urbains, se présenteront chez vous vraisemblablement avec des formules anglaises. Il est important que nous exigions des formules françaises quelque inconvénient que cette légitime demande puisse causer à ces représentants.

Deuxièmement, il est une question dans le formulaire de recensement qui est particulièrement importante pour nous: celle de la LANGUE MATERNELLE. Le formulaire spécifie que par langue maternelle, il faut entendre la première langue parlée et encore comprise. Il ne s'agit donc pas nécessairement de la langue dont nous faisons usage le plus souvent. En d'autres mots, pour nous, Franco-Albertains, "la première langue parlée et encore comprise" dans la presque totalité des cas, c'est le français. Il est important de bien comprendre cette question et d'y répondre correctement.

Le recensement quinquennal au Canada n'est pas un vain exercice. Les statistiques qu'il produira serviront à des fins multiples au points de vue social, culturel et économique. En tant que groupe minoritaire, nous ne pouvons que tirer des avantages à ce que ces chiffres révèlent que notre groupe franco-albertain est en croissance. Ces résultats du recensement auront nécessairement de l'influence en ce qui concerne l'implantation de programmes, l'octroi de subventions, etc.

Voilà une "petite chose" que nous pouvons faire pour nous aider nous-mêmes sans que ça prenne plus de temps et que ça coûte plus cher. Personne d'autre ne peut le faire pour nous.

Guy Lacombe

L'ÉCOLE FRANÇAISE: C'EST QUOI CA?

Pendant longtemps, l'idée d'"écoles françaises" a fait peur aux Franco-Albertains: une peur difficilement justifiable, mais réelle et qui n'est d'ailleurs pas totalement disparue. On a préféré le concept d'écoles bilingues comme répondant plus adéquatement au milieu sociologique albertain.

Aujourd'hui, on commence à se demander si ce raisonnement était juste. On se le demande bien timidement et on trouve que les temps ne sont pas mûrs pour parler d'"écoles françaises"... Néanmoins, de plus en plus de gens se posent prudemment cette question qu'il devient de plus en plus difficile d'éviter.

N'y aura-t-il pas lieu de jeter un coup d'oeil sur ce qui s'est passé au Manitoba à ce sujet et de profiter de l'expérience des autres? Dans le "Dossier" de cette même page, nous reproduisons un extrait tiré de LA LIBERTE. Question d'alimenter nos réflexions et de provoquer une discussion qu'il semble bien difficile de démarrer...

Guy Lacombe

dossier

"L'ÉCOLE BILINGUE RÉUSSITE OU ÉCHEC?"

par JEAN LESIEUR

N.D.L.R. En prévision du Congrès de l'A.C.F.A. qui aura lieu en novembre prochain et dont le thème est: "Ecole bilingue: réussite ou échec?", nous reproduisons cette semaine cet article paru dans LA LIBERTE le 5 mai dernier.

Si l'on considère la discordance qui existe entre l'existence juridique du français dans la province et son agonie dans le domaine des faits, on ne peut, si l'on est véritablement attaché au concept du bilinguisme, que considérer la situation comme urgente.

Il est urgent de constater qu'il faut, au plus vite, recréer des îlots de langue et de culture française. Il est urgent de se rendre compte qu'il faut, au plus vite, mettre au point un réseau d'écoles françaises, seul moyen, seul espoir de pallier à l'assimilation.

QU'EST-CE QU'UNE ÉCOLE FRANÇAISE???

Selon le Bureau de l'Education Française, une école française est une école où toutes les matières, sauf un bon cours d'anglais, sont enseignées en français. La langue d'instruction, de communication et d'administration au sein de l'école est le français, le personnel enseignant et administratif est véritablement d'expression française, enfin, une ambiance française est maintenue dans toutes les activités académiques ou extra-académiques telles que sociales, sportives, ou artistiques.

L'ambiance doit y être française, non seulement dans les cours, mais en dehors des cours, pour que les élèves réapprennent à vivre en français, pour que le français ne soit plus une chose scolaire mais bien une langue vivante, une langue dans laquelle l'élève trouve naturel de s'exprimer.

L'existence de l'ambiance française dont il est question plus haut suppose une certaine homogénéité de la clientèle de l'école française. Il n'est donc pas question de faire coexister sous un même toit des élèves francophones et anglophones. Un colloque sur l'école française en milieu minoritaire a conclu en 1974, qu'une telle coexistence détruisait l'homogénéité linguistique de l'école, qu'elle annéantirait la valeur d'îlot linguistique et culturel de l'école française.

Il ne s'agit pas d'empêcher l'élément anglophone de partager les bienfaits de la culture française, mais l'expérience a prouvé qu'il est dans l'intérêt des enfants anglophones désirant devenir véritablement bilingues d'étudier dans des écoles où ils se verraient offrir des programmes d'immersion.

Quant aux enfants francophones, le fait d'étudier dans une école française ne leur nuirait aucunement. Au contraire. Des études très récentes ont prouvé que la qualité de l'enseignement dispensé en français dans toutes les matières n'était en aucun cas inférieure — elle était même dans certains cas supérieure — à celle de l'enseignement dispensé dans la langue de la majorité.

Inutile d'ajouter que l'anglais d'un élève ayant été éduqué en français était aussi bon que celui de n'importe qui.

L'avenir de l'école française au Manitoba, et donc l'avenir du français dans

(suite page 14)

LE FRANCO ALBERTAIN

Hebdomadaire français dévoué aux intérêts des francophones de l'Alberta et sans appartenance politique

Membre des Hebdos du Canada

DIRECTEUR ET RÉDACTEUR EN CHEF: Guy Lacombe

Adjointe à la direction: Agathe Roy
Mise-en-page: Danièle Petit
Composition: Lucie Gaulin
Imprimerie: Suncolor Press

ABONNEMENT:
$7.50 par année
$13.00 pour deux ans
Etats-Unis: $9.00 par année
Autres pays: $10.00 par année

Courrier de deuxième classe
Enregistrement: No 1881

10020 - 109e rue
Edmonton, Alberta T5J 1M4
Tél.: 422-0388

LE RECENSEMENT AURA LIEU LE 1er JUIN

L'honorable Don Jamieson, ministre de l'Industrie et du Commerce, annonce que le recensement mi-décennal du Canada, deuxième recensement national pour lequel on utilise de façon généralisée la méthode d'autodénombrement, aura lieu le jeudi 1er juin 1976.

Ce recensement quinquennal, qui se situe entre les recensements décennaux, est devenu un événement familier pour les Canadiens depuis 1956. Il a pour but de mettre à jour les données statistiques concernant un certain nombre de facteurs en évolution rapide qui constituent le fondement de la prise de décisions tant dans le secteur public que dans le secteur privé.

Monsieur Jamieson, ministre responsable, devant le Parlement, de Statistique Canada, organisme responsable du recensement, déclare que les techniques d'autodénombrement et de traitement des données employées avec succès pour la première fois en 1971, seront utilisées de nouveau pour le recensement de 1976.

La plupart des Canadiens se recenseront eux-mêmes en remplissant leur propre formule au lieu d'être interviewés par un représentant du recensement.

On estime le coût de la collecte des données du recensement à environ $31,000,000. comparativement à $21,000,000. en 1971. Près de 33,000 hommes et femmes seront spécialement embauchés pour s'occuper de la collecte des données.

Fondamentalement, le recensement sert à dénombrer la population et le logement, mais on effectue en même temps un recensement de l'agriculture afin d'obtenir des données à jour sur ce domaine de l'activité économique où les méthodes de production et les marchés subissent de rapides changements.

Des dispositions spéciales ont été prises pour les résidents des endroits éloignés, tels que ceux du Grand Nord. Toutefois, en règle générale, les dates suivantes seront respectées: les exploitants agricoles et les personnes résidant dans des régions rurales recevront leur formule entre les 25 et 28 mai; les chefs de ménage des régions urbaines les recevront entre les 20 et 28 mai. (Un livret d'instructions accompagnera chaque questionnaire de recensement de la population).

Le recensement de la population et du logement a pour but de déterminer le nombre de personnes qui vivent au Canada, leur lieu de résidence et le genre de logement qu'elles habitent.

Chaque ménage recevra un questionnaire. Deux ménages sur trois recevront le questionnaire abrégé qui sert à recueillir des données de base sur la population et qui comprend 13 questions.

Un ménage sur trois recevra un questionnaire contenant six questions additionnelles portant sur l'éducation, l'emploi et les migrations.

Le recensement de l'agriculture contient 77 questions, mais aucun exploitant agricole ne possède une exploitation telle qu'il doive répondre à toutes les questions. Chaque exploitant ne répondra aux questions portant sur la ferme, la superficie des terres, le genre et la superficie des grandes cultures, le nombre de têtes de bétail et de volaille, le nombre d'employés, les machines et l'équipement possédés que dans la mesure où elles s'appliquent à sa propre exploitation agricole.

Les résidents qui auront reçu une enveloppe-retour pré-affranchie devront poster leur questionnaire dûment rempli le 1er juin. Les autres devront conserver leur questionnaire jusqu'à ce qu'un représentant du recensement vienne le reprendre après le 1er juin.

On répond à la plupart des questions en noircissant des cercles blancs au moyen d'un crayon à mine de plomb. L'équipement électronique dont dispose Statistique Canada "lit" uniquement les cercles noircis et stocke les renseignements sur bandes magnétiques. La rapidité du dépouillement des données permet de fournir, peu après le recensement, des statistiques à jour aux particuliers, aux planificateurs et aux administrateurs.

Monsieur Jamieson souligne qu'en vertu de la Loi sur la statistique, la confidentialité des renseignements confiés à Statistique Canada est assurée. Les noms, adresses et numéros de téléphone recueillis sur le questionnaire de population et du logement, ne seront utilisés que pour s'assurer que tous les ménages auront effectivement été recensés et pour permettre de faire le suivi des cas où il manque de renseignements; en effet, les noms et les adresses ne figurent pas sur les bandes. La Loi sur la statistique, qui stipule la tenue du recensement, oblige non seulement toute personne à répondre aux questions, mais elle garantit également que les réponses ne seront utilisées qu'à des fins statistiques et que toutes les données seront confidentielles.

Le ministre fait remarquer que le recensement a pris tellement d'ampleur qu'il est devenu la principale source de renseignements au Canada permettant de mesurer l'évolution sociale et économique et de déceler les besoins qui justifient l'élaboration et la mise en application de politiques et de programmes, tant dans le secteur public que dans le secteur privé.

EN TANT QUE FEMMES
EN TANT QUE FEMMES
EN TANT QUE FEMMES

La condition féminine améliorée

par J. HUGH FAULKNER, secrétaire d'Etat du Canada

En 1975, à l'occasion de l'Année internationale de la femme, le programme de Promotion de la femme a été doté de ressources supplémentaires pour atteindre son double objectif. En participant aux activités lancées dans le cadre de l'A.I.F., les associations féminines ont clairement montré encore une fois qu'elles jouent un rôle de premier plan lorsqu'il s'agit de favoriser le changement social. Ces associations ont mis les ressources de leurs collectivités en commun, ce qui leur a permis d'organiser des activités d'envergure sur le plan tant de la portée que de l'impact.

Par leur participation à des activités diverses, projets d'animation à l'échelle nationale ou colloques locaux sur la femme et le droit par exemple, les groupements féminins ont montré qu'ils svaient le désir et la capacité d'oublier leurs intérêts immédiats pour s'occuper des problèmes de l'ensemble de la population. L'accélération du mouvement a eu pour effet d'amener des femmes de milieux divers, des femmes de régions rurales et isolées, à prendre part au dialogue sur la situation de la femme.

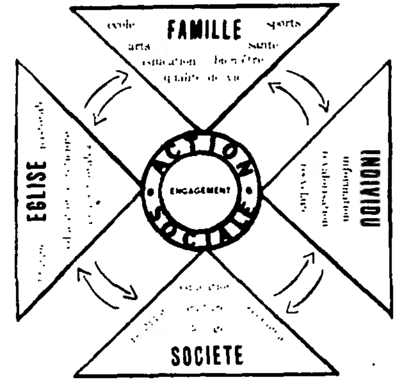
Toute cette activité a permis aux femmes d'acquérir des compétences en animation sociale et en organisation communautaire, de venir grossir de façon substantielle, par le biais de leur projets, la masse de documents imprimés et audio-visuels liés à la condition féminine, et enfin, à l'échelle nationale, de constituer des groupes de travail et de jeter les bases de réseaux de communication visant à renforcer l'action sur le front national.

Grâce aux ressources supplémentaires dont il disposait à l'occasion de l'Année internationale de la femme, le programme de Promotion de la femme a pu explorer à fond de nouveaux moyens de favoriser les changements d'attitudes tant dans les grandes institutions de la société, que dans l'ensemble de la population. Les grandes institutions ont été priées de prendre des mesures concrètes pour modifier leurs structures, leurs lignes de conduite et leurs attitudes. Des campagnes d'information et de publicité ont été menées, même dans les régions les plus isolées, dans le cadre desquelles des faits et des chiffres ont été fournis pour favoriser l'élimination de bien des mythes qui ont cours au sujet des femmes. Grâce à des subventions, divers groupes communautaires ont pu, au moyen d'activités culturelles - festivals, pièces de théâtre, expositions de photos, et ainsi de suite - transmettre au public une image convaincante et réelle des problèmes auxquels les femmes se sont toujours heurtées et continuent de se heurter au Canada; et leurs activités ont été couronnées de succès.

Ajoutons à cela Echange 75, série de neuf colloques axés sur l'action, qui visait à favoriser le dialogue sur la condition féminine entre les femmes qui travaillent activement à la promotion du changement, et celles qui sont en mesure de prendre des décisions qui influent sur la vie des Canadiennes. Cette série de colloques a été déterminante dans l'orientation du programme de 1976-77.

En fait, les actions menées dans le cadre de l'Année internationale de la femme ont été très importantes, tant pour ce qui a été de renforcer le rôle que jouent les groupements féminins dans la promotion du changement social, que pour ce qui a été de mettre en évidence les contraintes sociales qui entravent la réalisation de leurs objectifs. Aussi adopterons-nous, en 1976-77, deux voies interdépendantes. D'une part, nous aiderons les associations féminines à jouer pleinement leur rôle en matière de développement social et, d'autre part, nous poursuivrons le travail auprès des grandes institutions et de la population en général pour les amener à modifier leurs attitudes et leurs actions.

Les femmes Canadiennes-Françaises tâchent de se regrouper



A l'issue de deux jours et demi de chaudes discussions en ateliers de travail et en séances plénières, à Carrefour 76 de la Fédération des femmes canadiennes-françaises, les déléguées des dix provinces canadiennes se sont entendues sur les possibilités de regroupement des femmes francophones d'un bout à l'autre du Canada.

Les représentantes des Dames d'Acadie, du Nouveau-Brunswick, ont demandé l'affiliation de cet organisme à la Fédération des femmes canadiennes-françaises, devenant ainsi le troisième groupe majeur à s'affilier. En octobre dernier la Ligue féminine catholique du Manitoba a demandé son affiliation et auparavant l'Association des fermières de l'Ontario obtenait son affiliation.

L'assemblée a proposé que le conseil national de la FFCF poursuive ses démarches auprès du gouvernement fédéral afin d'obtenir la reconnaissance officielle de la FFCF comme porte-parole de la femme francophone minoritaire à travers le Canada. On a proposé que le Conseil national accorde une priorité au cours d'animation sociale déjà en cours et qu'il prévoie la formation d'animatrices parmi les membres de la FFCF.

L'assemblée a proposé que le conseil national de la FFCF envisage la possibilité d'organiser un colloque pour étudier les recommandations émises durant l'année par le Conseil consultatif sur la situation de la femme au Canada au gouvernement fédéral. Une autre proposition veut que le Conseil national de la FFCF, avec les associations affiliées dans chaque province appuient les revendications adressées au gouvernement fédéral sur les lois de la famille.

On demande que le conseil national de la FFCF prépare le montage d'un diaporama sur les diverses formes d'activité de la FFCF qui compléterait la campagne d'expansion qui a cours présentement dans les différentes provinces.

En fin d'après-midi, mercredi, le 28 avril, les représentantes des dix provinces et les membres du conseil national de la FFCF, dont la présidente, Mme Jacqueline Martin, ont été reçues en délégation au Secrétariat d'Etat par le ministre, M. Hugh Faulkner.

Suite à la causerie donnée par le président de la Fédération des francophones hors du Québec, M. Hubert Gauthier, qui a présenté un exposé des objectifs visés par cet organisme, la Fédération des femmes canadiennes-françaises en sera désormais membre à titre d'observateur.

L'assistance a demandé qu'en collaboration avec les représentantes des diverses provinces, la FFCF accorde aide et support dans la campagne d'information destinée aux femmes de ces régions. On a semblé au cours des délibérations mettre l'accent sur la femme francophone minoritaire, mais de préciser Mme Martin cela ne signifie pas qu'on néglige pour autant les membres des sections de l'Ouest et du Nord du Québec. "Nos énergies seront appliquées à promouvoir une communication plus adéquate entre tous les membres de la Fédération nationale des femmes canadiennes-françaises", dit-elle.

Le mémoire sur le rôle de la femme dans l'Eglise a été accepté par l'assemblée et sera dirigé aux évêques de la Conférence catholique canadienne. Le nouvel aumônier national, le Père Jean Lacoursière, a présidé une séance d'étude à savoir ce que les membres attendent de l'aumônier d'une section de la FFCF.

Au cours de ces journées de délibérations et de rapports, cinq étudiantes ont été les observatrices. A la fin de cette rencontre, elles se sont dit impressionnées par tout ce travail qui se fait dans l'ombre par les Canadiennes françaises. Elles ont ajouté qu'il serait bon qu'une campagne de sensibilisation soit organisée dans les écoles secondaires afin de faire connaître aux étudiantes l'oeuvre bénévole de la Fédération des femmes canadiennes françaises qui se préoccupe de la promotion de la culture française, sans négliger les valeurs qu'elle endosse vis-à-vis de la famille.

Un nouveau livret officiel des statuts et règlements de la FFCF, revisés en 1964 et en 1975, a été présenté au cours de cette rencontre. Il est disponible à tous les membres qui désirent se le procurer. Cette constitution a été adoptée lors du congrès de l'an dernier. Le livret contient deux diagrammes, l'un sur l'organigramme 1976 et l'autre sur les buts et intérêts de la FFCF.

Mme Irène Chabot,
Vice-présidente nationale et présidente des provinces de l'Ouest,
Ferland, Saskatchewan

Le système métrique: PAS SI DIFFICILE QUE ÇA!

OTTAWA - Beaucoup de gens pensent, à tort, que la conversion au système métrique est quelque chose d'ennuyeux.

Une section spéciale fort intéressante du numéro d'avril du CONSOMMATEUR CANADIEN consacrée à ce sujet vous fera changer d'avis. Dans les cuisines, les bureaux, les centres d'achat et sur les terrains de football, le système métrique fera partie de notre vie. Le CONSOMMATEUR CANADIEN vous permet de vous préparer à sa venue en vous montrant combien il est facile. Une section de 24 pages est consacrée à des diagrammes et à des illustrations en couleurs, à des tableaux concis, à des recettes et à des explications simples sur la façon dont le système métrique modifiera notre vie quotidienne. Amusez-vous à faire nos mots croisés métriques, apprenez les règles orthographique du SI et la cuisine métrique. Préparez-vous à faire vos achats en apprenant les tailles d'emballage métriques, les tailles des vêtements, les dimensions des meubles et des appareils électriques, sans oublier comment utiliser un mètre à mesurer. Nous savons tous maintenant que 37 degrés Celsius est la température normale du corps humains, mais savez-vous que les pelotes de laine pèseront désormais 25 g au lieu d'une once? Vous pouvez détacher les 24 pages consacrées au système métrique et vous aurez ainsi un guide métrique complet sous la main avec un index en couleurs.

Vous trouverez également dans le même numéro les résultats des tests effectués par l'A.C.C. sur les marques les plus connues de machines à laver en vente au Canada, ce que vous devez savoir au moment d'en acheter une, ainsi que des conseils de lavage. L'ACC divulgue également les résultats de nouveaux tests effectués sur les salmonelles dans les volailles. Des faits scandaleux sur la quantité de bactéries contenues dans les dindes ont été portés à l'attention du public en décembre dernier. Vous pourrez donc lire les résultats de ces tests et d'autres tests effectués sur les poulets dans le numéro d'avril du CONSOMMATEUR CANADIEN, disponible à l'ACC, 801 - 251 ouest, avenue Laurier, Ottawa (Ontario), K1P 5Z7 (90 c. le numéro ou $5 l'abonnement.) Pour de plus amples renseignements, n'hésitez pas à communiquer avec Cécile Malherbe à (613) 238-4840.

LE SECRÉTARIAT D'ÉTAT ANNONCE LE LANCEMENT D'UN PROJET PILOTE DE PROMOTION DE LA FEMME

OTTAWA - Le Secrétaire d'Etat, M. J. Hugh Faulkner, a annoncé le lancement d'un projet destiné à stimuler l'action permettant d'améliorer la situation de la femme au niveau de la collectivité.

Huit conseillères, spécialistes de l'animation des groupes féminins et de l'éducation populaire mèneront dans huit régions du Canada, un projet pilote visant à poursuivre l'action entreprise en 1975 par le secrétariat de l'Année internationale de la femme.

Le travail de ces conseillères, coordonné par le Programme de promotion de la femme du Secrétariat d'Etat, complète celui poursuivi par le personnel du ministère, réparti dans 22 villes du Canada, et par de nombreuses femmes agissant individuellement ou au sein de groupes bénévoles, en vue de faire adopter les changements qui s'imposent relativement à la situation de la femme dans la société.

Pendant un an, à partir d'avril, ces huit conseillères déploieront leur activité dans huit régions du Canada. Il s'agit de Colleen Hugues pour le Nord-Ouest de l'Ontario; Diana Bissell pour le Nord de la Colombie-Britannique, Ruth Annis pour l'île de Vancouver; Christianne Pelletier pour le bas Saint-Laurent (Québec); Gail Rebbeck pour le Nord du Manitoba; Fran McIntosh pour le Nord du Labrador; et Evelyn Battell pour le Sud-Est de l'Alberta. En ce qui concerne les Maritimes, une conseillère sera nommée incessamment.

Il sera possible de communiquer avec les conseillères par l'intermédiaire des bureaux locaux du Secrétariat d'Etat. Elles fourniront à la population de l'information et de la documentation de base sur les problèmes liés à la situation de la femme, et donneront aux groupes et institutions de la collectivité des avis sur les moyens d'organiser des activités visant à encourager l'action en faveur de la femme.

En 1976-77, le Programme de promotion de la femme du Secrétariat d'Etat continuera d'affecter le gros de ses ressources au soutien des activités des groupes féminins et bénévoles, en accordant la priorité aux projets qui visent à mobiliser les ressources des collectivités locales pour faire adopter des changements législatifs et lutter contre les pratiques discriminatoires. Le programme mettra l'accent, d'une part sur les activités qui contribuent à développer chez les femmes les qualités de chef et les techniques d'organisation communautaire, d'autre part sur l'élaboration de documents et de matériel audio-visuel portant sur les questions féminines, et enfin sur une participation plus grande au programme des femmes isolées ou vivant en milieu rural.

Divertissements socio-culturels à ciné-participation

Trois films, trois tons différents, trois portraits de notre société. C'est le programme que propose Ciné-participation le 27 mai à 20h.00 à l'Office National du Film, 10031 - 103e avenue, Edmonton, en mettant à l'affiche les films suivants, tous produits par l'Office national du film.

Père Noël, Père Noël (12 minutes, couleur). Un amusant film d'animation qui entend démystifier le phénomène du Père Noël.

Night Cap (36 minutes, couleur) de André Forcier. Un drame se joue entre deux anciens amis: un gars apparamment désoeuvré et une fille de peu de principes. Un concours de circonstances les amènera à sceller leur sort de la plus brutale façon.

Trois fois passera (35 minutes, couleur) de Jean Beaudin. L'histoire d'une amitié entre trois gars qui découvrent qu'en dépit de cours différents leur vie est un constat d'échec. Le film sur le mode parodique procède à une fine analyse de comportement et de milieu.

Soulignons que l'entrée à Ciné-participation est libre.

CONCOURS DU FRANCO

Participez à notre concours mensuel et gagnez de magnifiques livres. Il suffit de répondre correctement aux cinq questions que nous vous posons et dont les réponses sont dans le FRANCO de cette semaine. N'oubliez pas d'indiquer votre choix de livre. Adressez vos réponses au FRANCO avant le 9 juin.

QUESTIONS:

1. Qui est le commanditaire de la page des enfants? ....
2. Le coût de la collecte des données du recensement est estimé à quel montant? ....
3. Quel organisme est situé au 153 St. Clair Avenue Ouest, Toronto? ....
4. Comment s'appelle la série de 9 colloques qui a eu lieu durant l'AIF? ....
5. Sur quel fil notre ami Coucou doit-il tirer pour avoir le ver de terre? ....

NOM ____________

ADRESSE ____________

CHOIX DE LIVRE ____________

GAGNANTS DU DERNIER CONCOURS:
Armande Thibault de Peace River
Mme Laura Massey d'Edmonton
Mme Rachel Langlois de Grande Prairie

LIVRES A CHOISIR

POESIE

La guerre promise (Pierre Laberge)
Une symphonie inachevée (Mémoires - Wilfrid Pelletier)
Variation sur la pierre (Michel Van Schendel)

ROMANS

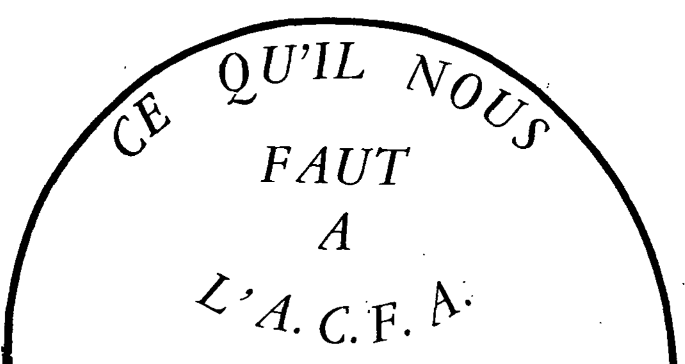
Le livre d'Eve (Constance Beresford-Howe)
Opération Tanga (Maurice Gagnon)
Bank (Arthur Hailey - traduit par Yves Malartic)
Formentera (Roy MacSkimming)
Les grimaces (Jean F. Somcynsky)

THEATRE

Julius Caesar (Traduit par Jean-Louis Roux)
Nouvelles Saynètes (Suzanne Marot)

DIVERS

La prochaine révolution (Léon Dion)
Le football (Jean Séguin)
Information voyage (Robert Viau et Jean Daunais)
Famille et humanisme (Philippe Garigue)
Le chemin infaillible du succès (W. Clement Stone)
Les maudits journalistes (Solange Chaput-Rolland)
Les assoifés du crédit (Fédération des ACEF)
Sans viande et sans regrets (Frances Moore Lappé)
Voir clair au jeu de dames (Henri Tranquille)
Dossier Untel (Jean-Paul Desbiens)
Les six fondateurs de l'église (Emile Gervais)
Techniques du tennis (Ellwanger)
Lecture de cartes et orientation en forêt (Serge Godin)



C'est un camp de vacances provincial

Je me suis laissé dire que les Canadiens-français de Calgary avaient acquis un fort joli terrain non loin de la ville et l'avaient converti en un magnifique parc qu'ils ont baptisé sous le nom de "Parc Beauchemin", en l'honneur d'un ancien président de l'A.C.F.A. et grand apôtre de la radio française, le Dr L.O. Beauchemin.

D'autre part, j'ai lu dans LE FRANCO du 12 mai dernier qu'un comité avait été formé au dernier conseil général de l'A.C.F.A. pour étudier la participation de Calgary à l'Association provinciale. Ce comité, a-t-on écrit, est formé de Fernando Girard, Hector Therrien et d'un représentant de Calgary.

Je suggère donc à ce comité de régler la question d'un coup sec et de mettre la main sur le Parc Beauchemin au profit de l'A.C.F.A. Les gens de Calgary n'y perdraient rien puisqu'ils demeurent à proximité de ce parc et toute la francophonie albertaine pourrait aller prendre ses ébats au pied des Rocheuses, à la condition bien entendu qu'on soit membre en règle de l'A.C.F.A.

Il reviendrait à cette dernière d'embaucher - comme il se doit - le nombre d'animateurs compétents nécessaires pour organiser des camps pour les jeunes pour toute la saison estivale, et d'aménager des sites de campement auxquels on pourrait donner des noms célèbres tels que Toupin, Cloutier, St-Arnaud, Gagnon, Auclair, Durant, etc.

Oui, plus j'y pense, plus j'estime que ce qu'il nous faut à l'A.C.F.A., c'est le Parc Beauchemin de Calgary.

Un membre actif





Ici Radio-Canada
Programme de la télévision
Volume 10
numéro 23
Semaine du 29 mai
au 4 juin 1976

Quatre dossiers
sur l'alcoolisme
avec Denise Bombardier

(article en page 10)

Aux Beaux Dimanches:
Documentaire
sur les babouins;
Mgr Tessier,
le pere de la Mauricie

Encore debout:
Calixte Duguay
et les Acadiens

Ce coin de terre:
l'Ouest des immigrants

Véronique Sanson
au Jardin des Etoiles

Jeunesse

Une fenêtre sur le monde
samedi 29, 18 h 00

Défi
samedi 29, 19 h 30

Srinagar, capitale du Cachemire

A cheval entre l'Union indienne et le Pakistan, isolé au coeur de l'Himalaya, le Cachemire est un pays mal connu. En pleine mutation, il essaie de passer du Moyen Age au XXe siècle.

Ses habitants sont les Kafirs, pratiquant encore les sacrifices païens; les Hounza, qui détiennent peut-être le secret de longue vie, et les Gujjars (ou Bakarwals), qui nomadisent à 3 ou 4,000 mètres d'altitude.

Srinagar, capitale du Cachemire, est une ville en partie flottante située sur le lac de Dal dans le haut Himalaya, à une altitude de 1,768 mètres.

Raja, 11 ans, nous invite à visiter *Srinagar*, document tiré de la série française «Civilisations du XXe siècle». Ce film sera présenté à Une fenêtre sur le monde, le samedi 29 mai à 18 heures.

La famille de Raja vit de la pêche. Etablis dans un petit village à l'autre bout du lac de Dal, ces pêcheurs naviguent régulièrement jusqu'à la ville où ils vendent leurs poissons.

Srinagar s'ouvre au début d'une journée dans la vie de Raja, qui se prépare à aller au marché avec son grand-père Mahmoud.

Avec l'agriculture, l'artisanat constitue l'une des principales activités économiques du Cachemire. Nous verrons un potier et un tisserand au travail.

Pendant la traversée, il nous sera donné de voir de très belles images des rives du lac, taillées en damier pour la culture du riz. Plus loin, nous découvrirons une forme de culture insolite: celle des jardins flottants. Composés d'herbe, de musc et de terre, ces minuscules carrés sont cultivés partout sur les bords du lac. Les jours de marché, on les dirige vers la ville.

Nous arrivons à Srinagar, ville coupée en deux par une rivière, où convergent toutes les activités. La police, comme le postier, se promène en barque. Il n'y a ni nom de rue ni code postal à Srinagar. Lettres et colis sont envoyés à l'un des sept ponts chevauchant la rivière, où circule le postier carillonnant sur sa barque rouge.

Srinagar présente le reflet d'une civilisation héritière d'une très longue tradition. Mais déjà, le «progrès» atteint cette région paisible du bout du monde. On parle de construire un aéroport, une école.

Une fenêtre sur le monde est animée par Marc Filion et réalisée par Louise Collette.

«Je veux guérir» avec Claude Saint-Jean

Claude Saint-Jean, 22 ans, est atteint de l'ataxie de Friedreich, maladie étrange, incurable, qui se manifeste par une difficulté progressive du contrôle des mains et des jambes.

De 200 à 300 Québécois souffrent de cette maladie paralysante, dont les causes sont pratiquement inconnues.

A l'âge de 16 ans, les premiers symptômes de la maladie se sont déclarés chez Claude Saint-Jean. Anéanti, refusant d'accepter son sort, celui-ci s'est à toutes fins pratiques retiré du monde. Pendant quatre ans, le mal avançait inexorablement.

Il y a deux ans, Claude a complètement changé d'attitude. De l'apathie où il s'était installé, il a concentré toute son énergie à trouver les moyens de guérir, coûte que coûte.

Claude a d'abord mis la médecine en demeure d'agir.

Rien à faire, lui répondit-on, à moins de réunir les fonds nécessaires pour donner aux médecins les moyens de mettre en oeuvre un programme de recherche. Avec ténacité, malgré sa demi-paralysie, Claude s'est mis au travail.

Il y a maintenant un an que les recherches sur l'ataxie de Friedreich ont débuté, grâce à l'association qu'a fondée Claude, qui donne aussi des conférences et organise des campagnes publicitaires en vue d'alerter l'opinion.

Aujourd'hui, grâce à lui, les quatre écoles de médecine du Québec ont formé des équipes de recherche. Si la piste est bonne, la stratégie de traitement sera applicable dans un an ou deux.

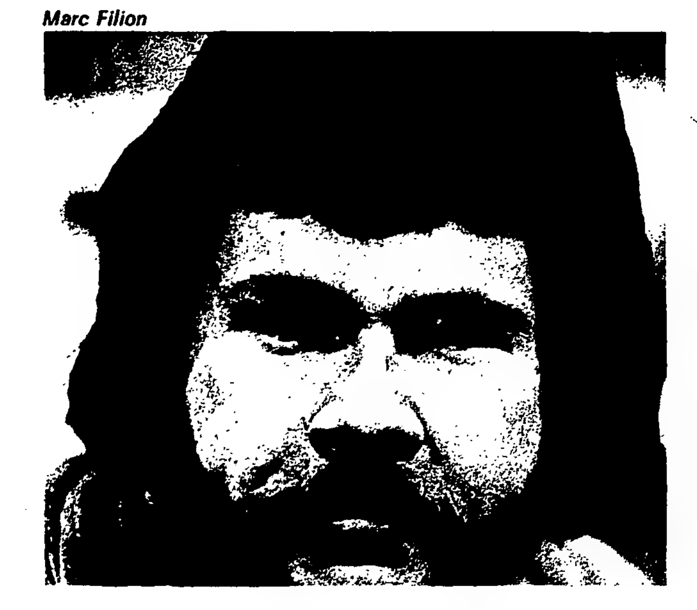
A **Défi**, le samedi 29 mai à 19 h 30, l'animatrice Anik Doussau et la réalisatrice Nicole Duchêne proposent une demi-heure avec Claude Saint-Jean.

Malgré l'évolution implacable de sa maladie, Claude manifeste un farouche désir de guérir. La leçon de courage qu'il nous donne rejoint les plus intimes motivations de l'homme: celles de vivre.

Au fil des images qui se succèdent: chez lui, dans son bureau, au laboratoire où il subit des tests, avec des amis, Claude suggère un **Défi** profondément humain.

Cette émission a été produite par Via le Monde Canada inc., en collaboration avec le Service des émissions jeunesse de Radio-Canada.

Marc Filion



Claude Saint-Jean



Anik Doussau



12h00 **DOCTEUR DOOLITTLE**
Dessins animés. Aventures d'un vétérinaire. «L'Alligator mal en point».

12h30 **DES GOÛTS, DES FORMES ET DES COULEURS**
L'art québécois au présent. Conception et entrevues: Anik Doussau. «La Gravure». Reportage sur l'atelier Graff et les artistes qui y travaillent: aqua-fortistes, sérigraveurs, lithographes, linograveurs.

13h00 **SUR DES ROULETTES**
De Jonquière. Animateur: Gilles Pellerin; coanimateur: Jean Ducharme. Réal.: André Bouchard.

13h30 **TÉLÉJOURNAL**

13h35 **RÉSEAU-SOLEIL**
De Jonquière. Thème: «Les Métiers». Les étapes de la reliure, avec M. Léon Gamache qui exerce ce métier depuis 36 ans. Le principe de la serrure, avec M. Raymond Beaulieu, serrurier. La fabrication d'une poupée, avec Anne-Marie Larouche. Elle s'inspire de l'histoire régionale et québécoise pour créer ses personnages. Rech.: Odette Paillie. Anim.: Jocelyne Gosselin. Réal.: Claude Bérubé.

14h30 **CINÉMA**
Les Six Evadés. Film réalisé par P. Holb et Boris Moravect. Six prisonniers s'évadent d'une prison. Cinq meurent dans des circonstances tragi-comiques; le sixième se réfugie dans une cellule de la même prison avec cinq nouveaux compagnons qui s'apprêtent aussi à s'évader (All.-tch. 70).

16h00 **SÉSAME**

16h30 GRUJOT ET DELICAT

17h00 CE SOIR

18h00 BASEBALL DES EXPOS
Directement du parc Jarry, à Montréal, les Pirates de Pittsburgh visitent les Expos de Montréal. Commentateur: Guy Ferron. Analyste: Jean-Pierre Roy. Recherches et statistiques: Pierre Murphy. Réal.: Michel Ouidoz.
En cas de pluie:
CINÉ-SOLEIL

20h00 **Les 55 Jours de Pékin.** Drame réalisé par Nicholas Ray, avec Charlton Heston, Ava Gardner et David Niven. En 1900, les Boxers veulent chasser de Chine les étrangers (USA 63).
OU

21h00 **Sur un arbre perché.** Comédie réalisée par Serge Korber, avec Louis de Funès, Géraldine Chaplin, Olivier de Funès et Paul Préboist. En revenant d'Italie, un automobiliste fait une embardée et quitte la route longeant une falaise au bord de la mer. Un pin parasol arrête l'auto dans sa chute (Fr. 71).

20h30 JO GAILLARD
Aventures d'après le personnage de Jean-Paul Duvivier. Scénario et adaptation: R.M. Arlaud et Hervé Bromberger. Réal.: Hervé Bromberger. Avec Bernard Fresson, Dominique Briand et Ivo Garrani. «Le Procès». Au cours d'une tempête, la «Marie-Aude» éperonne l'«Andromède» qui peu à peu coule, entraînant un membre de l'équipage. Le capitaine Gaillard est cité devant le tribunal maritime. Son permis est suspendu jusqu'au verdict.

21h30 LA CUISINE D'AILLEURS
Juliette reçoit Pierre C. Ravick, dans une ambiance tout à fait de son pays, la Pologne. Au menu: des «bigos» (chou avec saucisses), accompagnés de vodka. Musique nationale du pays, coin folklorique, pièces d'artisanat, aspects touristiques, endroits à visiter.

22h00 CONSOMMATEURS AVERTIS
Animateur: Simon Durivage.

22h30 **TÉLÉJOURNAL**

22h50 **NOUVELLES DU SPORT**

23h00 **C'ÉTAIT HIER ●**
Documentaires réalisés par Henri de Turenne et Pierre Laroux. «Un rideau de fer». A peine deux ans après la guerre de 39-45, le monde était de nouveau divisé entre deux blocs ennemis: l'un à l'est, polarisé autour de l'URSS, l'autre à l'ouest, ayant comme centre les USA. Autour des pays soviétiques, un mur de fer s'abaisse que nul ne peut percer.

24h00 **CINÉMA**
Partie de campagne. Comédie sentimentale réalisée et interprétée par Jean Renoir, avec Sylvia Bataille, Georges St-Saens, Jane Marken et Gabriello, d'après Maupassant. Monsieur Dufour, par un beau dimanche, amène sa femme, sa fille, son futur gendre et sa belle-mère à la campagne. Sa femme et sa fille les quittent bientôt pour faire une promenade sur l'eau avec deux beaux jeunes hommes (Fr.).

JEUDI
3 juin

10h10 **OUVERTURE ET HORAIRE**

10h15 **EN MOUVEMENT**
«Bras». Le candidat aux douleurs lombaires. Participation de Mado.

10h30 **FABLIO, LE MAGICIEN**
Dessins animés inspirés des fables de La Fontaine. «Le Rat qui s'est retiré du monde».

10h45 **LA SOURIS VERTE ●**

11h00 **CONSEIL-EXPRESS**
Horticulture, avec Paul Pouliot, Bricolage, avec Jean Grenier. Graphoanalyse, avec Marguerite Paquet.

11h30 **LE COMPORTEMENT ANIMAL**
«A Bornéo, les orang-outans». La forêt de Bornéo, en Malaisie, est l'abri naturel des orang-outans. L'exploitation forestière intensive a longtemps menacé la survie de cette espèce mais elle bénéficie maintenant de la protection gouvernementale.

12h00 **FRANCIS AUX PAYS DES GRANDS FAUVES**
Documentaires tournés en Afrique par Jeannette et Maurice Flévet et mettant en vedette leur fils Francis. «Premier voyage des lionceaux».

12h30 **MON PAYS, MES AMOURS**
Chronique de la vie actuelle dans différents coins du pays. «A peine cinquante ans». Avec J.-Charles Coutu, Robert Bélisle, Philippe St-Jacques et John Honbury. Réal.: Belaïeff. Des gens de Rouyn-Noranda parlent de l'évolution de leur région, au passé, au présent et au futur.

13h00 **SUR DES ROULETTES**
De Rouyn. Animateur: Gilles Pellerin; coanimateur: Marc Rouleau. Réal.: Michel Plante.

13h30 **TÉLÉJOURNAL**

13h35 **RÉSEAU-SOLEIL**
De Carleton. «L'Acadie en fête», spectacle donné à l'occasion du Festival acadien de Caraquet par Calixte Duguay, Donat Lacroix, Georges Langford, Albert Belzile, Isabelle Roy, Les Compagnons et Raymond Breau. Bénédiction des bateaux, fête des Landry, pêche au thon, «Le Djibou» pièce de Laval Goupil, et le Village historique acadien. Animatrice: Dodo Chouinard. Réal.: Yvon Chouinard.

14h30 **CINÉMA ●**
Tuniques rouges à l'assaut. Western réalisé par James W. Horne, avec Robert Stevens, Kenneth MacDonald et Nell O'Day. Pendant la construction du chemin de fer dans l'Ouest canadien, un sergent de la Gendarmerie royale doit combattre les machinations d'un homme et de son complice, un sorcier indien (USA 42).

16h00 **SÉSAME**

16h30 **LE PIRATE MABOULE**
Théâtre pour enfants, avec Jacques Létourneau, Edgar Fruitier, Huguette Uguay, Yves Létourneau et Yvonne Laflamme. Réal.: Maurice Falardeau. «Les carottes sont cuites ou les Mauvaises Fréquentations».

17h00 **L'ODYSSÉE SOUS-MARINE DE L'ÉQUIPE COUSTEAU**
Mission en Antarctique: la Vie sous un océan de glace (3e de 4). La Calypso atteint le cercle polaire. Le navire est amarré à un iceberg de 80 mètres de haut dont la base descend à 450 mètres sous l'eau. Les plongeurs se glissent dans les trous creusés par les phoques et suivent ces gracieux nageurs dans leur recherche de nourriture. Texte: Philippe Diolé. Réal.: Jacques-Yves et Philippe Cousteau.

18h00 **CE SOIR**

19h00 PAR 27

19h30 **ARSÈNE LUPIN**
Feuilleton policier mettant en scène le célèbre héros créé par Maurice Leblanc. En vedette: Georges Descrières. «L'Echarpe de soie rouge». Une chanteuse de music-hall épouse un millionnaire. Ce fait divers fait sourciller Lupin dont la chanteuse est une vieille amie. Il soupçonne le millionnaire d'avoir attiré la vedette par pur calcul car elle possède un saphir d'une grande valeur.

20h30 **LES GRANDS FILMS**
O.K. Laliberté. Drame réalisé par Marcel Carrière, avec Jacques Godin, Luce Guilbeault, Jean Lapointe, Denise Proulx et René Caron. A 40 ans, Paul Laliberté perd son emploi; sa femme ne veut plus vivre avec lui. Un copain un peu louche l'amène à sa maison de pension. Une voisine de palier jette son dévolu sur Paul qui se laisse conquérir (Can. 73).

22h30 **TÉLÉJOURNAL**

22h50 **NOUVELLES DU SPORT**

23h00 **JASON KING**
Avec Peter Wyngrade et Pamela Salem. «Le Briquet». Un briquet contenant un microfilm est glissé dans le gousset de Jason King, ce qui compromet un tête-à-tête sentimental entre Jason et une séduisante princesse.

24h00 **CINÉMA**
Le Don paisible. Drame de Serge Guerassimov, avec Ellina Bystritskaya et Pyotr Glebov. Les amours du cosaque Grégori et de la séduisante Axinia qui, malheureux en ménage, ont quitté leur conjoint respectif. Survient la guerre de 1914. Grégori part pour le front où il se couvre de gloire (Russe 57).

VENDREDI
4 juin

10h10 **OUVERTURE ET HORAIRE**

10h15 **EN MOUVEMENT**
«Conditionnement physique général». Une condition physique en héritage. Avec Louise Coutu.

10h30 **SATURNIN**
«Saturnin, victime d'un choc».

10h45 **LA SOURIS VERTE ●**

11h00 **CONSEIL-EXPRESS**

11h30 **LE MONDE DE LA CARICATURE**
Distinction entre la caricature et le dessin humoristique. «L'Humour noir». Avec Denise Pelletier, Guy Hoffmann, Gilles Latulippe, Doris Lussier, Marc Laurendeau et l'animateur Normand Hudon.

12h00 **UN ENFANT PARMI TANT D'AUTRES**
«Marie-Hélène, de Bruxelles».

12h30 **LE VIEUX-MONTRÉAL**
«La Place Jacques-Cartier».

13h00 **SUR DES ROULETTES**
D'Ottawa. Animateur: Gilles Pellerin; coanimateur: Jean-Bernard Rainville. Réal.: Jacques Renaud.

13h30 **TÉLÉJOURNAL**

13h35 **RÉSEAU-SOLEIL**
De Sherbrooke. «Les Trésors cachés». Les replis mystérieux des voûtes de la cathédrale St-Michel de Sherbrooke. Vases sacrés de grande valeur, toiles de notables et d'évêques de la région. Le musée du Petit Séminaire de Sherbrooke. Visite chez un collectionneur. Anim.: Claudette Hallée. Réal.: Claude Colbert.

14h30 **CINÉMA**
Jo Limonade. Parodie de western réalisée par Oldrich Lipsky, avec Karel Fiala, Rudolf Deyl et Olgo Schoberava. Une jeune fille et son vieux père prêchent la tempérance aux habitués d'un saloon. Arrive Jo Limonade... (Tchèque).

16h00 **SÉSAME**

16h30 **POUR TOUS**
Un soupçon de vison. Comédie réalisée par Delbert Mann, avec Cary Grant, Doris Day, Gig Young et Audrey Meadows. Une jeune fille en chômage est éclaboussée par l'auto d'un riche financier.

18h00 **CE SOIR**

19h00 **ENCORE DEBOUT**
Début.
De Moncton. Variété présenté par Calixte Duguay. Invités: Raymond Breau, compositeur-interprète: «Il faut refaire un pays», «Je t'aime» et «Tabousantak». Emée Lacroix interprète: «Pour vivre ensemble», «Voyage» (Langford) et «Pour un enfant» (Donat Lacroix). Orch., dir. Denise Thellab. Réal.: Pierre LeBlanc. Mise en ondes à Montréal: Pierre Day.

19h30 **MARCUS WELBY, M.D.**
Avec Robert Young, James Brolin et Elena Verdugo. «A qui la faute». A cause d'une plaie infectée et de l'absorption d'une dose massive d'antibiotiques, un jeune homme souffre d'une gangrène gazeuse. L'amputation d'un bras s'impose.

20h30 **HORS SÉRIE**
Les Brigades du Tigre. Avec Jean-Claude Bouillon, Jean-Paul Tribout, Pierre Maguelon et François Maistre. Scénario, adaptation et dialogues de Claude Desailly. Réal.: Victor Vicas. Musique: Claude Bolling. Coproduction de l'ORTF en collaboration avec la RTB et la SSR. «La Main noire». A Paris, on enregistre une recrudescence de crimes à caractère politique. Des enlèvements sont signalés. Le chef de la Brigade y voit l'oeuvre de la Main noire, organisation terroriste serbo-croate.

21h30 **SCIENCE-RÉALITÉ**
Animateur: Joel Le Bigot. «Une langue sifflée»: en Turquie, il existe un village où les communications, longues et difficiles, ont favorisé l'invention d'un procédé de langage: la langue sifflée. — «Gaspésie, paradis des vieux poissons»: le prof. Pageau parle des gisements fossilifères dans la région d'Escuminac. —. «Des aliments pour demain»: utilisation des protéines dans notre alimentation. — «L'Art du vitrail»: la plus célèbre collection européenne de vitraux anciens à la cathédrale de Canterbury. Réal.: Fernande Chouinard.

22h00 **DOSSIER**
«L'Alcoolisme». **1re de 4:** «24 heures d'abstinence». A travers les témoignages d'anciens alcooliques et le mouvement des AA, on essaie de connaître le cheminement d'un alcoolique. Le Dr André Boudreau, du ministère de la Justice, et Françoise Lavallée, travailleuse sociale, nous décrivent la personnalité de l'alcoolique et les symptômes de l'alcoolisme. Rech.: Fabienne Julien. Int. et anim.: Denise Bombardier. Réal.: Micheline Di-Marco.

22h30 **TÉLÉJOURNAL**

22h50 **NOUVELLES DU SPORT**

23h00 **CINÉMA**
"Evasion sur commande"

numéro de fantaisie avec Les Carcasses. A. Zelkine: «Le Doctorat» et «Les Bateliers de la Volga». D. Lautrec: «Dans ma solitude». «Quand on a perdu la guerre» et «New Sweet Blues». J. Boulanger: «Le Parc McArthur». G. Paradis: «C'est du nanan» et «Entre lui et toi». Chorégraphie: Michel Martin. Dir. musicale: Yvan Landry. Réal.: Richard Martin.

20h30 LES BEAUX DIMANCHES
Les Babouins du Gombé. Documentaire réalisé par le baron Hugo Van Lawick: voix de Vincent Davy. La célèbre zoologiste Jane Goodall observe la vie des babouins. Avec son mari et son fils, elle réussit à s'intégrer à une famille de ces grands singes cynocéphales réputés pour leur agressivité.

21h30 LES BEAUX DIMANCHES
Albert Tessier: A force d'images. Documentaire d'André Ricard. Professeur, historien, écrivain, photographe, cinéaste, éditeur, archiviste, mentor d'une pléiade d'écrivains, artistes et artisans. Mgr Tessier aura été au Canada français un grand éducateur.

22h30 TÉLÉJOURNAL

22h45 SPORTS-DIMANCHE

23h00 POLITIQUE PROVINCIALE
L'Union nationale.

23h00 CINE-CLUB
à communiquer

LUNDI
31 mai

10h10 OUVERTURE ET HORAIRE

10h15 EN MOUVEMENT
Animateurs: Claude Bouchard et Jean Brunelle. Réal.: Jean-Claude Houde. «Conditionnement physique général». La plupart des gens abandonnent le sport trop tôt et commencent trop tard à faire de l'exercice. Participation de Monik.

10h30 OUM, LE DAUPHIN
Dessins animés. Les aventures fascinantes de deux enfants et d'une ribambelle d'animaux.

10h45 LA SOURIS VERTE ●
Chansons, contes, jeux et bricolage, avec Louisette Dussault. «Le Chien».

11h00 CONSEIL-EXPRESS
De Trois-Rivières. Animatrice: Claudette Lambert. «Le Droit». Réal.: Marcel Lamy.

11h30 NANNY
Début.
Comédie, avec Juliet Mills, Richard Long, David Doremus, Trent Lehman et Kim Richards. «Une ville ultra-moderne». Un centre de recherches invite le professeur Everett à déménager à Astroville, un développement domiciliaire ultra-moderne.

12h00 CHER ONCLE BILL
En vedette: Brian Keith, Sebastian Cabot, Johnny Whitaker, Anissa Jones et Kathy Garner. «Faux départ».

12h30 DU SIMPLE AU MULTIPLE
«La Mangeaille». Documentaire réalisé par André Ricard, avec Soeur Berthe Sansregret et M. et Mme Albert Bouchard. De tout temps la nourriture a occupé une partie importante du budget de la famille canadienne-française. Du XVIIe siècle à aujourd'hui, notre art culinaire a évolué.

13h00 SUR DES ROULETTES
Jeu questionnaire sur la langue parlée. De Rivière-du-Loup. Animateur: Gilles Pellerin; coanimateur: Marcel Rouleau. Réal.: Claude Aubé. Coord.: Lisette LeRoyer.

13h30 TELEJOURNAL

13h35 RESEAU-SOLEIL
De Trois-Rivières. Thème: «Le Déguisement». Pourquoi les gens se déguisent-ils non seulement le Mardi gras ou encore l'Halloween, mais aussi dans la vie de tous les jours? Des jeunes expliquent à Louise Hamel leur déguisement lors du Mardi gras. Céline Perron interviewe Jacline Gilbert, coordonnatrice de mode. Louise Hamel rencontre Nicole Meunier-Lesage, opticienne d'ordonnance: est-ce qu'on se cache derrière des lunettes? Janine Lebel interroge le docteur Jean-Guy Doucet, psychologue: pourquoi les gens se déguisent-ils? Anim.: Céline Perron. Réal.: Marcel Lamy et Pauline Voisard.

14h30 CINEMA
"Transit à Saigon"

16h00 SESAME
Début.

16h30 MARIE QUAT'POCHES
En vedette: Jani Pascal. Les mille et une espiègleries d'une petite fille. «Opération Pastèque».

17h00 DAKTARI
En vedette: Marshall Thompson. «Judy et les trafiquants d'armes».

18h00 CE SOIR
Magazine d'information. Animateur: Gabi Drouin. Reporters: Normand Lester, Laurent Bégin, Gilles Liboiron, François Perrault, Jean-Pierre Perron, Jeannine Morin, Georges Désilets, Lise Garneau, Jean Chartier et René Mailhot.

19h00 GÉNIES EN HERBE
Jeu questionnaire. La demi-finale nationale. Ottawa contre Winnipeg. Animateur: Pierre McNicoll. Juge: Jean Moreau. Réal.: Olivier Caron. CBOFT-Ottawa.

19h30 JO



Magazine préolympique. Commentateurs: René Lecavalier et **Richard Garneau.** Textes et recherches: Yvon Dore et Louis Chantigny. Réal.: Louise B.-Tardif et Gaston Dagenais.

20h00 LA LÉGENDE DES STRAUSS
Feuilleton en huit épisodes relatant la vie de la famille Strauss de 1824 à 1899. Scénario: Anthony Skene. Réal.: David Giles. Avec Eric Woofe, Alistair McKenzie, Stuart Wilson, Anne Stallybrass, Barbara Ferris, Derek Jacobi, Christopher Benjamin, Nikolas Simmonds, Max Latimer, Jeffrey Segal, Tony Anholt et Arthur Pentelow. **3e:** «Schani». Apprenant que son fils aîné va diriger le nouvel orchestre du Casino Dommayer, Johann Strauss est furieux. Il va jusqu'à promettre à Anna de quitter Emilie si elle consent à detourner leur fils de son projet. Orch. de Londres, dir. Cyril Ornadel.

21h00 LISE LIB
Animatrice: Lise Payette. Réal.: Raymonde Boucher **(dernière).**

22h00 LE JARDIN DES ÉTOILES
Du Jardin des étoiles: Véronique Sanson. Elle chante «Mariavah». «Comme je m'imagine». «Amoureuse». «Bahia». «Allia Souza». «Devine-moi» et «On m'attend là-bas». Réal.: Gary Plaxton.

22h30 TÉLÉJOURNAL

22h50 NOUVELLES DU SPORT

23h00 RÉSEAU-SOLEIL
Reprise d'une émission de la

23h55 CINEMA
Don Juan. Comédie réalisée par John Berry, avec Fernandel, Carmen Sévilla, Armontel, Simone Paris, Christine Carrère et Erna Crisi. Afin de sauver son maître Don Juan, Sganarelle se fait passer pour lui, ce qui lui vaut l'admiration des dames et la haine de leurs maris (Fr.-it.-esp. 55).

MARDI
1er juin

10h10 OUVERTURE ET HORAIRE

10h15 EN MOUVEMENT
«Anti-douleur». La plasticité alimentaire de l'organisme. Participation de Mado.

10h30 TOPINO
Dessins animés.

10h45 LA SOURIS VERTE ●

11h00 CONSEIL-EXPRESS
«Esthétique»: l'épilation.

11h30 LA MAISON DES BOIS
En vedette: Pierre Doris, Fernand Gravey, Hervé Lévy, Ovila Légaré et Agathe Natanson. «Le garde-chasse du marquis essaie de voler des gâteaux et des confitures dans le mess des officiers mais il rate son coup et reçoit une volée de plombs.

12h00 LES CHEVAUX DU SOLEIL
Avec Gillian Blake et Steve Hodson. «Le Gitan».

12h30 LA PORTEUSE DE PAIN
Feuilleton d'après l'oeuvre de Xavier de Montépin. En vedette: Martine Sarcey et Philippe Léotard. Réal.: Marcel Camus. Dans une lettre compromettante, Gareau demande à Jeanne de le suivre à l'étranger. Profitant de l'absence du patron, il force le coffre-fort.

13h00 SUR DES ROULETTES
De Rimouski. Animateur: Gilles Pellerin; coanimateur: Jean Brisson. Réal.: Viateur Lavoie.

13h30 TÉLÉJOURNAL

13h35 RESEAU-SOLEIL
De Rouyn. Thème: «Les O.V.N.I. et les extra-terrestres: preuves de leur existence». Jean Ferguson, professeur, ne cesse de se documenter sur le sujet, de ramasser preuves et témoignages. Un témoin, M. Emmanuel Duquette, nous raconte ce qu'il a vu un soir de 1970, en compagnie de neuf membres de sa famille et d'invités. Rech.: Andrée Barrette. Anim.: Lucie Berthiaume. Réal.: Marcel Garneau.

14h30 CINÉMA
Enrico Macias à l'Olympia. Spectacle réalise par A. Tarta. En 1re partie: un équilibriste sur rouleaux, une chanteuse brésilienne, une acrobate et Georgette Lemaire, et enfin Enrico Macias (Fr. 68).

16h00 SÉSAME

16h30 LE MAJOR PLUM-POUDING
Avec Yves Létourneau. «Le Miroir sans reflet: le triomphe de Cassoulet».

17h00 DANIEL BOONE
«Pas coupable».

18h00 CE SOIR

19h00 LE MONDE MERVEILLEUX DE DISNEY
«Le Prince et le pauvre» (1re de 3). A l'heure où naissait Edouard, fils d'Henry VIII, une pauvre femme donne naissance à un fils, parfait sosie du prince. Le destin met les deux enfants en présence et fait bifurquer leurs routes respectives. Avec Guy Williams, Laurence Naismith, Sean Scully, Donald Houston et Dorothy Alison.

20h00 LA P'TITE SEMAINE
Téléroman de Michel Faure. Avec Yvon Dufour, Olivette Thibault, Louise Portal, Jean Besré, Amulette Garneau et Gilles Renaud. Sous prétexte de l'ouverture d'un magasin, Ginette se rend à son cours de violon. Sa voisine la soupçonne d'avoir une liaison. Réal.: Claude Routhier.

20h30 ERREURS JUDICIAIRES
Série réalisée par Jean Laviron. Avec Jacques Monod, Yves Brainville et Patricia Lesieur. «La Course contre la montre». Dans un village de France, la fille du brigadier a été poignardée après avoir été violée par un cycliste. Au village voisin, un cycliste s'enfuit à la vue des policiers. Il finit par avouer, mais ce qu'il relate ne concorde pas avec la réalité.

21h00 LES MOHICANS DE PARIS
Feuilleton d'après Alexandre Dumas. Scénario d'André Cerf. Adaptation de Michel Arnaud et André Cerf. Dialogues: Jean Ferry. Musique: Georges Garvarentz. Réal.: Gilles Grangier. Avec Robert Etcheverry, André Valmy, Guy Kerner, Danielle Volle et Georges Garvarentz. **2e:** Le général Frémont réunit les Mohicans et leur suggère de se choisir un chef. Mais la dissension règne au sein du groupe.

21h30 LE 60
Magazine d'information. Animateur: André Payette. Reporters: Claude-Jean Devirieux, Gil Courtemanche, Gérard Gravel, Gilles Gougeon et Michèle Viroly. Réal.: Gérald Renaud, Rolland Guay, Jean Saint-Jacques, Renault Gariépy, Robert Dubuc, Georges Dufresne et Claude H. Roy. Coord.: François Brunet.

22h30 TÉLÉJOURNAL

22h50 NOUVELLES DU SPORT

23h00 AINSI VA LA VIE
Une sélection de **la Semaine verte**, présentée par Jacques Houde. Texte: Jean Charlebois. Coord.: Claude Routhier. «Le Mérite agricole». Rencontre avec M. Gilles Bissonnette, gagnant de la médaille d'or du Mérite agricole 1975, qui possède une ferme à St-Polycarpe. Animateur: Pierre Perreault. Réal.: Claire Villemaire. — «Les Ranches au Canada». Reportage effectué en Colombie-Britannique, à l'est de la chaîne de la côte du Pacifique. Commentateur: Jean-Guy Roy. Réal.: Jean-Guy Landry.

24h00 CINÉMA ●
La Transplantation. Comédie réalisée par Narciso I. Serrador. Nous sommes au XXIe siècle et toutes les greffes humaines sont possibles. Historique burlesque des greffes: histoire d'une femme trop pauvre pour acheter les deux jambes qui la rendraient semblable à ses compagnes alors que son mari, lui, vend ses membres un à un (Esp. 68).

MERCREDI
2 juin

10h10 OUVERTURE ET HORAIRE

10h15 EN MOUVEMENT
«Conditionnement physique général». L'environnement. Participation de Monik.

10h30 TUKTU
Aventures de Tuktu, un jeune Esquimau. Narrateur: Robert Gadouas. Prod.: ONF. «Tuktu et les jeux d'intérieur». Les Esquimaux se livrent à leurs jeux de prédilection dans le grand igloo. Ils jonglent avec des pierres, sautent et jouent avec un enfant esquimau.

10h45 LA SOURIS VERTE ●

11h00 CONSEIL-EXPRESS
«Gynécologie».

11h30 LA GRANDE AVENTURE
«Voyages incroyables». En Roumanie, spectacle des grands oiseaux migrateurs. En Tanzanie, à l'ombre du Kilimanjaro, grues couronnées, impalas, autruches, gnous, hyènes et vautours.

Culture et information

Réseau-soleil
semaine du 31, 13 h 35

Une semaine bien remplie

Le lundi 31 mai, à 13 heures exceptionnellement, Céline Perron, animatrice de **Trois-Rivières,** nous présente une émission axée sur le thème du déguisement. Après s'être demandé pourquoi les gens se déguisent, non seulement le Mardi gras mais dans la vie de tous les jours, Louise Hamel et Janine Lebel ont interviewé des jeunes à une danse de Mardi gras, ainsi que Jacline Gilbert, coordonnatrice de mode; Nicole Meunier-Lesage, opticienne d'ordonnance, et le docteur Jean-Guy Doucet, psychologue. Réal.: Marcel Lamy et Pauline Voisard.

A **Rouyn-Noranda,** le mardi 1er juin à 13 h 35, l'animatrice Lucie Berthiaume nous invite à réfléchir sur les OVNI et les extra-terrestres. Lucie Berthiaume interviewe M. Jean Ferguson, instituteur, qui s'intéresse à la question depuis sept ans. L'animatrice de **Réseau-soleil** s'entretient aussi avec M. Emmanuel Duquette, de Saint-Vital-de-Clermont, qui nous raconte ce qu'il a vu un soir de 1970 alors qu'il était à table avec neuf membres de sa famille et des invités. Réal.: Marcel Garneau.

C'est de **Jonquière** que parviendra **Réseau-soleil,** le mercredi 2 juin. Jocelyne Gosselin anime cette émission dont le thème sera les métiers. Au programme: la reliure, avec M. Léon Gamache qui exerce son métier depuis 36 ans; l'art de la serrurerie, avec M. Raymond Beaulieu, fabricant de clefs; la fabrication de poupées, avec Mme Anne-Marie Larouche qui s'inspire de l'histoire régionale et québécoise. Recherchiste: Odette Paillie. Réal.: Claude Bérubé.

L'Acadie en fête fera l'objet du **Réseau-soleil** en provenance de **Carleton-sur-Mer,** le jeudi 3 juin. L'animatrice Dodo Chouinard anime ce reportage réalisé en août 75 lors du Festival acadien de Caraquet, au Nouveau-Brunswick. Cette émission permettra aux téléspectateurs d'entendre de nombreux artistes acadiens tels que Calixte Duguay, Donat Lacroix, Georges Langford, Albert Belzile, Isabelle Roy, Raymond Breau et Les Compagnons. Au programme également: la bénédiction des bateaux, la fête des Landry, la pêche au thon et des extraits de la pièce de Laval Goupil: *le Djibou.* C'est une réalisation de Yvon Chouinard.

C'est de **Sherbrooke** que sera diffusé **Réseau-soleil,** le vendredi 4 juin à 13 h 35. Sous le thème «Les Trésors cachés», cette émission dévoile aux téléspectateurs les coins les plus mystérieux des voûtes de la cathédrale Saint-Michel. On peut y admirer des vases sacrés d'une valeur inestimable, des toiles et des portraits à l'huile des notables et des évêques de la région, signés Ozias Leduc, Martin et autres. La course aux trésors cachés se poursuit au musée du Petit Séminaire de Sherbrooke et se termine chez un collectionneur. Réal.: Claude Colbert.

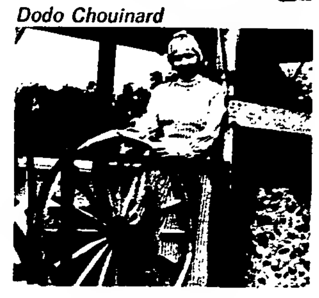
Céline Perron



Jocelyne Gosselin



Dodo Chouinard



Variétés

Le Jardin des étoiles
lundi 31, 22 h 00

«Ma drôle de vie»: Véronique Sanson

Véronique Sanson présente, le lundi 31 mai à 22 heures, la première partie du récital qu'elle offrait à son public montréalais, au **Jardin des étoiles** l'été dernier.

Ce spectacle confirme ses dons remarquables de musicienne, son sens du rythme et de l'expression mélodique, son aptitude à faire «swinger» le français en exploitant précisément de cette langue ce qui pouvait paraître un obstacle: le raffinement des formes et l'art de la nuance. Car c'est bien ce qui fascine le plus dans le phénomène Véronique Sanson: après les artistes d'ici qui ont fait le même travail avec le québécois, il y a enfin quelqu'un en France capable de créer une chanson originale à partir de la musique pop et de la langue, en assumant les deux traditions, plutôt que d'imiter servilement l'étranger.

Pendant cette émission qu'a réalisée Gary Plaxton, Véronique Sanson interprétera *Mariavah, Comme je l'imagine, Amoureuse, Bahia, Allia Souza, Devine-moi* et *On m'attend là-bas.*



La Cuisine d'ailleurs
mercredi 2, 19 h 00



La cuisine polonaise

Embarquez-vous avec nous sur les ailes de la chaîne française de Radio-Canada tous les mercredis soir à 19 heures. Notre guide et hôtesse, Juliette Huot, nous convie pendant la saison estivale à un merveilleux voyage gastronomique qui nous mènera aux quatre coins du monde.

Nous visiterons pendant cette série le Pérou, le Sénégal, la Scandinavie, la Tunisie, la Grèce, l'Autriche, la Catalogne, l'Italie, les Philippines, les Indes, la Corée, la Russie, la Pologne et plusieurs autres pays aux coutumes alimentaires très différentes des nôtres. A chacune des émissions, un invité spécial partagera avec nous les secrets de la cuisine traditionnelle de son pays. En plus, pour mieux apprécier le pays en vedette à chaque émission, on présentera des diapositives et des films décrivant par l'image ses plus beaux coins et panoramas.

Aussi, on vous présentera des oeuvres artisanales typiques et de la musique folklorique traditionnelle de chacun des pays visités. Après la préparation de la recette et de la boisson nationales, on dressera la table selon la tradition du pays.

Cette semaine, c'est la Pologne qui est à l'honneur de **la Cuisine d'ailleurs.** L'invité de Juliette Huot sera M. Pierre C. Ravick. Il nous entretiendra quelques instants de son pays: le tourisme, les endroits et monuments historiques à ne pas manquer et la gigantesque reconstruction qui s'opère dans son pays depuis la dernière guerre. Il abordera bien sûr la cuisine polonaise et les habitudes alimentaires des Polonais et nous donnera la recette du *bigos,* sorte de chou avec saucisses: ingrédients, préparation et présentation du plat fini. Il nous parlera enfin de la boisson la plus populaire de Pologne: la vodka.

C'est un rendez-vous à ne pas manquer le mercredi 2 juin à 19 heures, à la télévision de Radio-Canada.

Culture et information

Dossier
à compter du vendredi 4, 22 h 00

L'alcoolisme: regards sur un fléau de notre époque

A compter du vendredi 4 juin à 22 heures, à la chaîne française de Radio-Canada, les téléspectateurs sont invités à voir quatre **Dossiers** consacrés à *l'Alcoolisme.*

Animée par Denise Bombardier et réalisée par Micheline Di Marco, qui nous ont livré précédemment quatre excellentes émissions sur la santé mentale, cette série aborde cette fois un problème commun à toutes les sociétés, que l'Organisation mondiale de la santé qualifie de «fléau de notre époque».

Sans chercher à faire l'unanimité sur les symptômes, la définition de l'alcoolisme ou les solutions, les témoignages et les images de cette série soulignent une réalité troublante: l'alcoolisme suit une courbe ascendante, occasionnant une hausse parallèle du coût social: détérioration des relations familiales, augmentation d'accidents de toutes sortes, de l'absentéisme au travail, etc.

Au cours de ces quatre émissions, Denise Bombardier et Micheline Di Marco, assistée de Rachel April, tenteront de nous faire prendre conscience de l'ampleur du problème, qui se répercute à tous les niveaux de notre vie collective, et proposeront un aperçu des méthodes utilisées en Suède pour détecter et contrer l'alcoolisme.

24 heures d'abstinence, premier volet de la série, nous présente le cheminement de l'alcoolique. Le docteur André Boudreau, attaché au ministère de la Justice à Québec, décrit pour nous les différents moments jalonnant la personnalité de l'alcoolique, depuis le simple désir de boire au *delirium tremens,* en passant par le «blackout», le trou de mémoire complet.

Françoise Lavallée, travailleuse sociale, décrit l'alcoolique comme un être humain aux prises avec des tensions aiguës, augmentant avec le rythme rapide des changements sociaux.

Afin de jeter un peu de lumière sur la perception de l'alcoolique, Denise Bombardier a rendu visite aux Alcooliques Anonymes (AA), mouvement regroupant 12,000 membres au Québec. A partir du mot d'ordre «24 heures d'abstinence», ceux-ci pratiquent une forme de thérapie de groupe imbibée d'une remarquable fraternité. Les résultats de cette expérience sont spectaculaires. Tout en respectant la grande règle de l'anonymat, les caméras de Micheline Di Marco nous feront vivre quelques moments d'une réunion AA, suivie des témoignages de Guy et Yolande.

Les Excès du plaisir, deuxième chapitre de cette série, décrit le rôle de l'alcool dans notre société.

Interdit dans les sociétés musulmanes, considéré comme nécessaire chez les Français, l'alcool est consommé ici à titre de lubrifiant social.

Le gouvernement et l'industrie retirent d'énormes revenus de la vente de boissons alcoolisées (cf. tableau ci-contre), sans trop se soucier des répercussions.

Pierre Péladeau, président de Québecor, homme d'affaires bien connu au Québec, nous racontera comment il a failli tout compromettre à cause de l'alcool.

A l'opposé, l'écrivain Marcel Godin considère comme normale sa dépendance vis-à-vis de l'alcool, attribuant aux tensions sociales le désir de prendre un scotch après 5 heures.

Caroline et Gaétane, deux femmes qui s'en sont sorties, de même que Louise Nadeau, psychologue, nous donneront une idée du statut de la femme alcoolique. Encore aujourd'hui, la femme qui a trop bu est moins bien vue qu'un homme dans le même état, ce qui engendre un sentiment de culpabilité important, alimenté par les messages que lui envoie la société.

L'animatrice résumera d'ailleurs ceci en quelques mots bien choisis: «L'émancipation des femmes, cela veut dire aussi l'égalité dans les abus».

Aujourd'hui, d'ailleurs, le statut de la femme alcoolique tend à se rapprocher de celui de l'homme alcoolique.

Après l'ivresse, troisième épisode de cette série, abordera différents traitements appliqués en vue de réhabiliter l'alcoolique.

Le docteur Guy Marcoux, de Québec, nous fera part d'une méthode bien personnelle, à partir de laquelle chaque individu choisit sa façon de résister à un appel de la bouteille, sans nécessairement aller jusqu'à l'abstinence ou la prise en charge psychiatrique. Le docteur Marcoux ne croit pas que l'alcoolisme soit une maladie, mais plutôt un mécanisme d'adaptation à un comportement difficile. Avec des pensionnaires de l'hôpital Saint-François-Xavier de Québec (autrefois Domrémy), nous vivrons une thérapie de groupe dans une forme qui oblige le médecin à s'impliquer personnellement auprès de ses patients.

Cette émission nous fera aussi connaître un effort de dépistage mis en oeuvre au Canadien National, de même que le témoignage très émouvant de Gaétane, une femme qui a vécu avec un mari alcoolique pendant 20 ans.

Si au Québec, comme partout en Amérique du Nord, l'attitude sociale devant l'alcoolisme est assez relâchée, il n'en va pas de même en Suède, où on essaie de contrer la consommation excessive d'alcool par un programme législatif très sévère doublé d'une publicité dissuasive efficace.

Denise Bombardier



Du Québec à la Suède nous fera connaître un alcoolique suédois, nous fera participer à une réunion d'amis et nous initiera au fonctionnement du système de prévention et de traitement de l'alcoolisme, l'un des plus avancés au monde.

Le docteur André Boudreau, de même que Françoise Lavallée nous donneront la version québécoise des mesures gouvernementales face à l'alcoolisme.

Outre Denise Bombardier, Micheline Di Marco et Rachel April, ont participé à cette série: Fabienne Julien, recherche; Jean-Pierre Sans, caméraman; Jean-Marc Michel et Walter Stass, prise de son; Georges Legendre, effets sonores; Gilles Clément, mixage, et Pierre Lacombe, monteur à Snack inc.

Jean-Luc Paquette

L'alcoolisme: quelques données

- La consommation moyenne canadienne a augmenté de 30% au cours de la dernière décennie.
- Au Québec, nous sommes surtout des buveurs de bière, soit 66% de notre consommation totale.
- En 1974 au Canada, la vente de boissons alcooliques a atteint la somme de 2 milliards 600 millions de dollars.
- Au cours de la même année, le gouvernement fédéral a perçu $554,177,000 de la vente de boissons alcoolisées. Le Québec a reçu $164,920,000.
- Les Québécois boivent plus que les citoyens du Nouveau-Brunswick et de Terre-Neuve, autant que les Ontariens, et moins que ceux du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest.
- L'alcool est en cause dans 40 à 50% des crimes commis au Canada.
- En Suède, 130 cliniques pour le traitement des alcooliques existent à même les fonds publics. S'y ajoutent 2,500 lits dans les hôpitaux et les institutions semi-publiques.

Un beau monstre. Policier réalisé par Serge Goggi, avec Helmut Berger, Virna Lisi et Charles Aznavour. Une jeune femme est témoin du suicide de l'épouse d'un voisin. Elle fait la connaissance de celui-ci au cours de l'enquête, s'en éprend et l'épouse. La conduite étrange de son époux l'inquiète bientôt (Fr.-it. 70).

SAMEDI
29 mai

8h55 OUVERTURE ET HORAIRE

9h00 YOGI ET POPOTAME
Dessins animés. Avec Yogi l'ours, Pierre Popotame, le singe So-So et le gorille Magilla.

9h30 BUNNY ET SES AMIS
Dessins animés.

10h00 POLY À VENISE
Pippo est parti à la recherche de son nouvel ami Poly. Las de courir, il se met à jouer du violon. Au son de la musique, Poly accourt et entraîne Pipo à travers les rues de Venise. Arrivé devant un palais, le poney y pénètre.

10h30 LASSIE
«La Maison isolée». Lassie et le garde forestier rendent visite à un vieux couple à la retraite. Un cougar attaque le chien du vieil homme aveugle qui cherche à rejoindre sa femme blessée.

11h00 WOOBINDA
Aventures d'un garde forestier australien. «Les Risques du métier».

11h30 LE PRINCE SAPHIR
Dessins animés. «Une gentille sorcière».

12h00 BASEBALL
Partie de la NBC. Commentateur: Guy Ferron. Analyste: Jean-Pierre Roy. Recherches et statistiques: Pierre Murphy. Réal.: André Latour.

15h00 BAGATELLE
Dessins animés. «Barbapapa»: «En ski». «L'Alphabet en images»: «Désert». «Bolek et Lolek»: «Le Vilain Caneton» et «Les Chevaliers». «Pouf et Riqui»: «Il faut qu'on fonce». «Le sous-marin sournois surgit». «Ce curieux de capitaine cupide» et «Olaf a plus d'un tour dans son casque». «Les Poucetofs»: «Hypnotiseur». «Les Merveilleuses Histoires du professeur Kitzel»: «Léonardo da Vinci».

16h00 UNE FENETRE SUR LE MONDE
«Civilisation du XXe siècle»: «Srinagar». Srinagar, capitale du Cachemire, sur le lac de Dal dans le Haut Himalaya, est une ville en partie flottante. Ses habitants mènent une vie à mi-chemin entre le Moyen Age et le XXe siècle. Commentaire et réalisation: Jean Leblond. Présentation: Marc Filion et la réalisatrice Louise Collette.

16h30 LES HEROS DU SAMEDI
«Gymnastique», avec les garçons de l'école St-Maxime de Laval. Commentateur: Pierre Dufault. Analyste: André Simard. Réal.: André Latour.

17h30 SPORTHEQUE
«Championnat scolaire»: finale masculine en basketball, du Collège militaire de St-Jean. Commentateur: Serge Arsenault. Analyste: Robert Comeau. Réal.: Jacques Viau.

18h30 TÉLÉJOURNAL

18h35 UNIVERS INCONNUS
«Au coeur de l'Arctique». Documentaire réalisé par Bud Weiser. Une des rares régions du globe non encore polluée.

19h30 DÉFI
«Je veux guérir: Claude St-Jean». Atteint de l'ataxie de Friedreich, Claude St-Jean, âgé de 22 ans, a décidé de s'en sortir. Il raconte son histoire à Anik Doussau. Le docteur Barbeau nous parle de cette maladie qui affecte le système nerveux et qui occasionne des difficultés de contrôle des mouvements des mains, des jambes. Réal.: Nicole Duchêne.

20h00 A COMMUNIQUER

20h30 LES GRANDS FILMS
"Les aventures de Rabbi Jacob"

22h30 TÉLÉJOURNAL

22h45 NOUVELLES DU SPORT

23h00 POLITIQUE FÉDÉRALE
Le Parti conservateur.

23h10 CINÉMA

DIMANCHE
30 mai

8h55 OUVERTURE ET HORAIRE

9h00 YOGI ET COMPAGNIE
«L'Infernal M. Brigand».

9h30 LE ROI LÉO
«La Partie de campagne».

10h00 LE JOUR DU SEIGNEUR
Célébration de la messe par M. l'abbé Yves Gagnon, devant un groupe de professionnels des média de la région du Saguenay. Animateur: Claude Julien. Mise en ondes: André Bouchard, de CKRS, Jonquière.

11h00 RENCONTRES
Invité: Olivier Clément. Fils de militants socialistes français, converti au christianisme orthodoxe, il est devenu le plus illustre penseur orthodoxe de France. Interviewer: Marcel Brisebois. Réal.: Raymond Beaugrand-Champagne.

11h30 VERS L'AN 2,000



Documentaire réalisé par Peter Thurling. Narrateur: **Roland Chenail.** «Les Océans, l'homme». Nette tendance de l'homme à retourner à la mer. Le monde de demain comprendra un grand nombre d'hommes sous-marins, grâce aux branchies artificielles et aux poumons évolués.

12h00 UNIVERS DES SPORTS
De la piscine de Pointe-Claire: sélection de l'équipe canadienne de plongeon pour les Jeux Olympiques. Commentateur: Jean-Maurice Bailly et Claude Quenneville. Analyste: Bernard Valois. Réal.: Jacques Viau. «Gymnastique Roumanie-Canada» (de London, Ontario). Commentateur: Raymond Lebrun. Analyste: Nicole McDuff. Réal.: Jacques Primeau.

13h30 L'HEURE DES QUILLES
Du salon de quilles Laurentien, tournoi de grosses quilles. Commentateurs: Yvon Blais et Jean Bernard. Présentation: Winston McQuade. Réal.: Jacques Viau.

14h30 LE FRANCOPHONISSIME
Jeu questionnaire sur la langue française. Avec la participation des pays de la Communauté des Télévisions francophones: Mmes Paule Herreman (Belgique), Stéphane Collaro (France), Anne-Marie Peysson (Luxembourg) et Andréanne Lafond (Canada); MM. Michel Denériaz (Suisse) et Jean Valton (Monte-Carlo). Anim.: Georges de Caunes. Juge: Jacques Capelovici.

15h00 LA SEMAINE VERTE
Dossier: le saumon Sockeye. Chronique horticole: le potager. Commentaires sur l'actualité agricole, avec André Laprise. L'avenir des petits abattoirs, avec Germain Lefebvre. Animateur: Pierre Perreault. Réal.: André Desbiens, Claire Villemaire, Gilles Perron et Denis Faulkner.

16h00 D'HIER A DEMAIN



«Orson Welles». Documentaire réalisé par François Reichenbach et Frédéric Rossif, avec Orson Welles, Jeanne Moreau et la voix de Pierre Vaneck. Portrait d'un géant du cinéma. Réplique moderne du héros antique Ulysse. Histoire d'un échec splendide, reflétant la hantise et la difficulté d'être (Fr.).

17h00 SECOND REGARD
Magazine d'information religieuse. «Basque»: Léonard Parent, peintre de Rimouski. — «L'Islam en France». L'Islam est la 2e religion en France avec ses 2,5 millions de musulmans. Qui sont-ils? Comment vivent-ils leur religion? Quelles sont les relations entre les Eglises chrétiennes et l'Islam? Avec le père Lelong, père Blanc; Mohamed Arkoun, prof. de philosophie musulmane, et Mme Doulach, musulmane. — «Harrania»: une école de tapisserie et de tapis dans une petite ville d'Egypte. Animatrice: Madeleine Poulin. Réal.: J.-Réal Gagné. Mise en ondes: Roger Barbeau.

18h00 LA QUESTION
Entrevue avec une personnalité de la scène politique. Animateurs (en alternance): Claude Beauchamp, Charles David et Florian Sauvageau. Réal.: Lise Distexhe.

18h30 TÉLÉJOURNAL

18h35 LA VIE QUI NOUS ENTOURE
«Survivance en mer». La lutte pour la survie suit, dans la mer, le même processus que sur la terre: le plus gros mange le plus petit. Chacun possède sa protection particulière et ses moyens d'attaque.

19h00 LA PETITE PATRIE
Téléroman de Claude Jasmin. Avec Vincent Bilodeau, Jacques Galipeau, Gisèle Schmidt, Louise Laparé, Christiane Pasquier, Louise Rinfret, Michel Forget, Denise Morelle, Marie Cantin, Marc Briand, René Caron, Suzanne Langlois, Josée Cusson, Gaston Lepage, Janine Fluet, Monique Mercure, Denise Proulx et Jacques Thisdale. «Le Mariage de Lucie». C'est la fête aujourd'hui chez les Germain. On assiste à la réception de mariage de Lucie et Roland. Réal.: Bruno Paradis.

19h30 LES BEAUX DIMANCHES
Si non diffusé le 23 mai:
Les Choses de l'amour. Du Grand Théâtre de Québec: **Dalida.** Elle chante: «Ne lui dis pas». «Ta femme». «Night and White Satin». «Les Choses de l'amour». «Darla dirla dada». «Manuel». «Mein Lieber Herr». «Ciao Ciao Amore». «Paroles... paroles...». «Il venait d'avoir 18 ans». «Je suis malade». «J'attendrai» et «Gigi l'amoroso». Chef d'orchestre: Guy Motta. Réal.: Laurent Larouche, Kébec Films.
Ou
Moitié-Moitié. Variétés, avec Ghislaine Paradis, Robert Toupin, Alexandre Zelkine, Donald Lautrec, Jacques Boulanger et un



FRANCO-ST-ALBERT

Mme B. Lucienne Brisson,
8, promenade Stanley
Saint-Albert
Tél : 459-8046

NOUVEL EDIFICE

Mardi le 11 mai dernier, avait lieu l'ouverture officielle du nouvel édifice de la Gendarmerie Royale du Canada, (police montée) du détachement de St-Albert, situé juste en face du "Safeway".

Il va sans dire que cette nouvelle bâtisse ne ressemble en rien à ce qu'était la première, construite en 1888, sur la rue Perron, et occupée aujourd'hui par "Sturgeon Electric". Les propriétaires M. et Mme Roger Montpetit, y ont d'ailleurs apporté une imposante amélioration.

Parmi les personnalités qui assistaient à cette cérémonie, nous remarquions notre maire M. Richard Plain, l'inspecteur S.W. Kelly, le 2e officier en charge de la division "K" d'Edmonton. Notre maire a profité de cette occasion tout-à-fait spéciale, pour présenter au surveillant en charge du détachement de St-Albert, le sergent Lyle Lambert, la photographie de la première "barraque" citée plus haut. A l'instar de nos officiels, nous remarquions également le sympathique maire de Morinville, M. Art Stepleton, l'architecte Peter Hemingway ainsi que son assistant, Kees Prins. Les contracteurs, Harsim Construction, ont pris huit mois à construire cet édifice. Nos officiers, avant ce déménagement occupaient leurs bureaux sur le St-Albert Trail. A la suite de cette cérémonie, un succulent goûter fut servi au Centre récréatif des vieillards, un projet de la police montée, à l'occasion du Centenaire. Si je ne m'abuse, c'est en 1944 que la police royale s'est installée à St-Albert. Nous comptons aujourd'hui pour nous protéger contre les indésirables, trente deux officiers qui travaillent à plein temps ainsi que trois secrétaires attachées à leurs services.



UN NOUVEAU VENU DANS L'EQUIPE BERMONT REALTY: JOHN KINGSTON

Nous sommes très heureux de vous présenter M. John Kingston. John est né et a fait ses études à Vancouver, C.B. Il est âgé de vingt-cinq ans.

Arrivé parmi nous depuis février dernier, il fait partie de *Bermont Realty Ltd.*, rue Perron, St-Albert.

John est un type très sympathique, très affable, qui s'empressera de vous aider. Si vous voulez acheter ou vendre une maison, contactez-le soit au bureau (459-7786) ou à sa résidence (458-3990).

CE QUI FAIT L'ACTIVITÉ

Et notre pacifique maire, M. Richard Plain, n'avait pas encore pris de décision, à l'assemblée de lundi le 17 mai dernier, au sujet du "service d'égoût" de Morinville. Une vieille question qui commence à avoir de la mousse et que lui appelle un "scrupule légal", c'est pourquoi il n'a pu apposé sa signature, comme quoi le conseil est décidé d'aider Morinville dans cette affaire... Ca débouchera sûrement quelque part, mais ce ne sera pas pour demain.

Et puis... à quand les élections pour la marie de St-Albert?

* * *

Le musée du Père Lacombe a ré-ouvert ses portes au public depuis samedi le 22 mai dernier.

La Société Historique qui opère depuis cinq ans, a engagé Mlle Cathy Lancaster, une étudiante de 2e année à l'Université, qui jouera le rôle d'hôtesse auprès des touristes. Le musée sera ouvert de 9h.00 a.m. à 9h.00 p.m. Fait à noter: d'ici le 30 juin, cependant, le musée ne sera ouvert que les mercredis et dimanches de 1h.00 p.m. à 8h.00 p.m. Pour plus de renseignements, signalez le 459-8601.

***

Nos très sincères félicitations à nos valeureux "Canadiens", qui dimanche dernier, à Philadelphie, s.v.p., nous ont fait l'honneur de gagner la coupe "Stanley". N'est-ce pas que nous les aimons et que nous en sommes fiers de nos hommes!

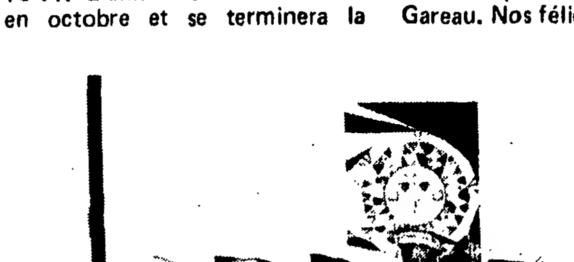
UNE IMPORTANTE GRADUATION

Mardi le onze mai dernier, nos quatorze tournesols (les petits de la pré-maternelle) ont connu l'apogée de la gloire, alors qu'ils recevaient leurs diplômes attestant de leur beau succès, au cours de l'année qui vient de s'écouler. Mmes Florence et Jeanne Bourgeois ont beaucoup travaillé pour faire de cette occasion une journée mémorable.

La pré-maternelle bilingue en effet, vient de terminer sa première année d'existence et ce fut un vrai succès. On projette pour l'an prochain quelque chose d'encore plus élaboré. Treize de nos petits sont déjà inscrits pour 76-77. L'année scolaire débutera en octobre et se terminera la seconde semaine de mai.

Voici la liste de nos gradués: Warren Hamblin, Kim Savoie, Clare Gibbons, Kerri Farka, Cheryl Ainslie, Heidi Rauk, Louise Jones, Allan MacAllister, Kevin Fitzmorris, Colin Hébert, Tony Symonds, Courtenay Forster, Dallas Bohl et Mélanie Gareau.

En guise de remerciement, nos petits ont présenté un vase d'argent contenant une rose à leurs deux professeurs. Le lendemain, les mères à leur tour ont voulu remercier Mme Lefebvre en la recevant pour un thé chez Mme Gareau. Nos félicitations!







CONCIERGE

Nous sommes à la recherche d'un concierge à plein temps pour l'école Providence de McLennan, Alberta, à partir du début de juillet.

Pour plus de renseignements, contacter Mme Anne Brassard, secrétaire-trésorière, R.C. Separate School District No. 30, C.P. 149, McLennan, Alberta; ou signalez le 324-3675 (le jour) ou le 324-3641 (le soir).

Professeurs de français

L'école D.N.D. de Ralston est à la recherche de professeurs français pour les classes de la 1ère à la 9ième années.

La préférence sera donnée aux candidats qui parlent couramment le français.

Faites parvenir vos demandes au

**Capitaine J.G.L. Simard,
Commissaire officiel
des écoles 4981, Ralston,
CFB Shuffield,
Ralston, Alta. TOJ 1NO
Tél.: 544-3701 (ext.: 308 ou 326)**


Celia Aruquipa

PLAN DE PARRAINAGE DU CANADA

Un engagement très spécial a été accepté par deux membres de notre communauté, Monsieur et Madame Pierre et Madeleine Monod d'Edmonton, Alberta, qui ont "adopté" un petit enfant indigent par l'intermédiaire du **PLAN DE PARRAINAGE du Canada.** Monsieur et Madame Monod sont maintenant parrains de Celia Aruquipa, une petite fille de 7 ans de la Bolivie. Les parrains envoient un don mensuel de $17.00, ce qui apporte une assistance matérielle et financière à l'enfant ainsi qu'à sa famille et a pour but de solidariser l'unité familiale.

Grâce à ce soutien, la famille recevra une allocation mensuelle en espèces, des produits divers: vitamines, couvertures, serviettes, savon, et autres articles indispensables, ainsi que des soins médicaux et dentaires, services de consultation et d'orientation par une assistante sociale, et bénéficiera des avantages des programmes spéciaux. On accorde une grande importance à l'instruction. Pour être assistés, tous les filleuls (et leurs frères et soeurs, si possible) doivent fréquenter l'école. Des cours d'apprentissage leur sont offerts, de même qu'à leurs frères et soeurs, et parfois à leurs parents. Le but poursuivi est de donner à la famille les moyens de devenir indépendante et de se suffire à elle-même. Des programmes spéciaux adaptés à chaque pays tendent aussi vers ce but.

Parrains et filleuls échangent des lettres tous les mois (elles sont traduites par le PLAN), et il se développe souvent entre eux une affection sincère qui, aux yeux de l'enfant représente autant que l'aide qu'on lui apporte.

Actuellement, le Plan de Parrainage est à l'oeuvre dans dix pays d'Amérique du Sud et d'Asie. Plus de 50,000 enfants sont ainsi assistés par des particuliers, des groupements et des familles du Canada, de l'Australie et des Etats-Unis. Pour obtenir de plus amples renseignements sur cet organisme indépendant, apolitique, non confessionnel et sans but lucratif, écrire au **Plan de Parrainage du Canada, 153 St. Clair Avenue West, Toronto, Ontario M4V 1P8.**

"L'école bilingue réussite ou échec?"

(suite de la page 4)

la province, dépend d'aménagements d'ordre technique, il dépend de la mise en place de programmes d'assistance financière et pédagogique.

Mais il ne dépend pas que de cela. L'avenir de ce moyen de la dernière chance dépend de nous. Il dépend de notre choix. L'école française est maintenant possible. Mais la choisirons-nous?

Choisissons-nous de nous assimiler?

Ou choisissons-nous l'école française, seul espoir de maintenir en vie ce que chacun d'entre nous doit avoir de plus cher: notre héritage culturel??

La signification du choix que chacun de nous doit faire dépasse le cadre manitobain. Ce choix a une dimension nationale. Ses conséquences seront importantes pour le Canada tout entier.

UNE CERTAINE IDÉE DU CANADA

Dire que l'on est en faveur du bilinguisme, c'est affirmer que l'on se fait une certaine idée du pays, c'est avoir foi en l'idée que le Canada est un pays biculturel où se côtoient, d'un océan à l'autre, deux groupes distincts ayant deux langues distinctes, deux modes de vie distincts, deux cultures distinctes. C'est affirmer l'originalité du pays par rapport au gros voisin du sud où une multitude de groupes ethniques et de cultures ont décidé de se fondre, de s'intégrer, de s'assimiler, de s'oublier en tant que groupes originaux pour créer une nouvelle société appelée "melting pot", pour former ensemble un nouveau groupe ayant ses propres valeurs communes à des gens désireux d'oublier leurs racines, à des gens désireux de se créer un nouvel héritage culturel.

Le Canada **se veut** différent de ce voisin. **Nous** nous voulons différents de ces voisins. Nous nous **disons** différents de ces voisins. Le gouvernement fédéral affirme que dans cette optique c'est l'élément canadien français qui assure, à travers le pays, cette originalité canadienne. Le gouvernement manitobain a lui aussi pris des mesures dans ce sens, la Loi 113 par exemple. Et si les velléités indépendantistes des Québecois sont encore timides, c'est parce que nos compatriotes de l'Est croient encore que la dimension canadienne française est une dimension nationale, c'est parce qu'ils croient encore que nous, les Canadiens Français non québecois, continuons de vivre, continuons de contribuer à la survivance de cette certaine idée du Canada.

Si nous, les Canadiens Français non québecois choisissons de ne rien faire pour arrêter cette assimilation galopante qui nous affecte depuis plusieurs années, si nous choisissons de disparaître, nous entraînerons avec nous dans le néant cette originalité canadienne, nous donnerons le feu vert aux séparatistes québecois.

Le choix pour ou contre l'école française est donc un choix pour ou contre un certain Canada. C'est un choix fondamental, c'est un choix de civilisation.

NOUS SOMMES LE POUVOIR

Un certain fatalisme en matière politique nous incite souvent à considérer comme insurmontable ce que nous percevons comme une impuissance totale de notre part à influencer les décisions des corps qui nous gouvernent.

Et pourtant. Le pouvoir, c'est nous. Le pouvoir politique, c'est nous. Aucune volonté gouvernementale, aucune volonté ministérielle n'existe sans avoir à sa source une volonté politique collective. Et cette volonté politique collective, c'est nous qui l'avons ou qui ne l'avons pas, cette volonté gouvernementale c'est nous qui la créons ou ne la créons pas.

L'histoire de l'éducation française au Manitoba est l'histoire d'une lutte. C'est l'histoire de la lutte d'un groupe qui, peu à peu, a réussi à faire partager sa volonté et ses idées à des gouvernements, à des ministres, à des législateurs contraints par nous de prendre des décisions, de passer des lois qu'ils n'auraient jamais votées sans nos efforts collectifs, sans notre volonté politique d'agir, de faire pression sur ceux qui nous gouvernent.

Qui détient le pouvoir de décision dans le domaine de l'éducation? Ce sont des directeurs d'écoles et des surintendants responsables devant des commissions scolaires. Ces commissions scolaires sont composées de gens que nous connaissons, élus par nous, dont les réunions et les décisions sont publiques, des gens qui sont responsables devant nous, qui ne peuvent et ne pourront jamais rester sourds à nos exigences. Le pouvoir appartient aussi à un ministère de l'éducation faisant partie d'un gouvernement qui nous a toujours prêté une oreille bienveillante, qui nous a donné la Loi 113 et le Bureau de l'Education Française, mais qui ne nous aidera à mettre en place notre moyen de la dernière chance, qui ne nous aidera à constituer notre réseau d'écoles françaises que si nous lui faisons comprendre qu'il s'agit là d'un désir collectif de notre communauté toute entière. La mise en place d'un réseau d'écoles françaises ne dépend donc pas seulement des directeurs d'écoles ou des commissions scolaires, elle ne dépend pas seulement de cette grosse machine appelée gouvernement. Elle dépend de nous. Elle dépend d'abord et avant tout de notre volonté individuelle, du désir qu'a chacun d'entre nous de créer une force collective capable de faire comprendre à nos gouvernants qu'il n'existe pour nous qu'un moyen de survie, l'école française.

DONNONS-NOUS LES MOYENS D'EXERCER NOTRE POUVOIR

Notre engagement politique, notre implication dans les organismes et mécanismes dont dépend l'avenir de nos enfants, sont donc indispensables si nous ne voulons pas qu'un jour les Franco-Manitobains ne soient plus qu'un aspect de l'histoire de la province. Si nous voulons continuer de participer à la vie de la province, si nous voulons continuer de participer à la vie du pays, il nous faut nous engager. Comment?

L'histoire nous prouve que c'est grâce à leur organisation, grâce à leur unité, que nos aînés ont réussi à nous léguer un certain héritage culturel. L'histoire nous dit aussi que la fin de cette unité a joué un rôle important dans l'accélération du taux de notre assimilation ces dernières années.

Le gouvernement et les commissions scolaires ne perçoivent plus le groupe franco-manitobain comme un groupe avec lequel il faut compter parce que nous ne nous donnons plus les moyens de leur montrer que nous voulons survivre. Ils ne se préoccupent donc plus guère de nous, prenant notre passivité pour de la satisfaction, expliquant nos silences en se disant que nous n'en voulons pas plus, que nous sommes satisfaits de l'état actuel du fait français dans la province. Nos silences sont criminels pour nos enfants. Nous devons nous réorganiser, nous devons réapprendre à nous battre.

Nous devons créer des comités de parents pour l'école française partout où des programmes dits bilingues continuent de faire de nos enfants des bâtards culturels qui ne parlent plus leur langue maternelle ou qui, s'ils la parlent encore, la parlent avec l'accent anglais.

Partout où ils existent, les comités de parents ont prouvé qu'ils étaient particulièrement efficaces dans les domaines de l'information du public ainsi que dans celui des relations entre les parents et les écoles et commissions scolaires. Ils ont prouvé aussi que leur union et leur détermination pouvaient contraindre des commissions hostiles au concept de l'école française à tenir compte de leurs exigences et de leur représentativité.

Nous devons appuyer tous les organismes dont la fonction et la nature même sont de défendre et de promouvoir les intérêts de notre groupe auprès de ceux qui nous gouvernent. Nous devons participer à la vie de ces organismes, les aider à progresser dans leur prise de conscience des problèmes de notre communauté, les contraindre quelquefois à mieux définir leurs priorités, construire avec eux une force que les anglophones ne pourront plus se permettre d'ignorer.

Nous devons partout et toujours assurer une présence justifiant notre prétention de constituer un des deux volets de la civilisation canadienne.

Nous devons choisir: ou bien nous choisissons de survivre et de nous épanouir, et nous nous engageons, nous nous battons pour l'école française, ou bien nous abdiquons, nous nous assimilons, et nous privons nos enfants de leur plus grande richesse: leur identité culturelle.

Il n'y a pas d'autre alternative■

LA TELEVISION FRANCAISE A RIVIERE-LA-PAIX :

RADIO-CANADA S'EXPLIQUE

Dans une lettre qu'il adressait à Mme Simone Laberge de Girouxville, en date du 5 mai 1976, le directeur adjoint de la Planification de Radio Canada, M. Louis Thériault explique ce que la Société Radio Canada entend faire pour rémédier aux malaises dont a fait état LE FRANCO-ALBERTAIN le 12 mai dernier.

Comme on le sait, beaucoup de gens de la région de Rivière-la-Paix ont manifesté leur mécontentement à l'endroit de Radio-Canada en raison de la très faible puissance de la tour émettrice de Falher. Effectivement, en dehors d'un rayon de 20 milles, la réception de CBXFT est très mauvaise ou tout simplement nulle.

Dans sa lettre, M. Thériault explique qu'à Montréal, on était "déjà au courant des lacunes de rayonnement de ce service dans la région de Rivière-la-Paix". Mais, ajoute-t-il, les ingénieurs ont étudié la situation et on est maintenant prêt à "s'attaquer à des solutions".

Les difficultés, à Rivière-la-Paix, se posent à trois niveaux, ou à trois endroits différents. Il y a d'abord la région de Peace River qui comprend entre autres St-Isidore, Marie-Reine et Nampa. Pour rémédier à la mauvaise réception de ces endroits, on entend installer un émetteur d'appoint à Peace River. Bien que ce projet doive bénéficier d'un traitement prioritaire, ce n'est qu'à la fin de l'été 1977 que le travail sera complété.

Pour ce qui est de la région de Grande Prairie et de Spirit River, on vient tout juste de l'inclure dans le plan accéléré de rayonnement, grâce à "une récente mise à jour de nos données sur les populations." Au mieux, cette région pourra bénéficier de la télévision française en 1978.

Enfin, Valleyview, Joussard, High Prairie et Grouard ne rencontrent pas encore les normes du plan accéléré faute de données sur les populations francophones de ces endroits.

Quant aux localités de Guy et de McLennan, on s'explique assez mal que la réception ne soit pas excellente. Théoriquement, il ne devrait pas y avoir de problèmes. Des ingénieurs étudient présentement la situation et on peut espérer des solutions à bref délai.



AVIS D'EVALUATION

1976

CONCERNANT LES REGIONS SPECIALES Nos 2, 3 ET 4, ET TOUS LES DISTRICTS EN VOIE D'AMELIORATION

AVIS est donné par la présente que les listes d'évaluation des REGIONS SPECIALES portant les numéros 2, 3 et 4, et tous les DISTRICTS EN VOIE D'AMELIORATION, faites selon les dispositions de la Loi sur l'impôt municipal, ont été préparées et seront accessibles pour inspection pendant une période de trente (30) jours, au ministère des Affaires municipales, 9925 - 107e rue, Edmonton, Alberta, durant les heures d'affaires. Toute personne désirant s'opposer à ce que son nom ou celui de toute autre personne ne figure sur ladite (ou lesdites) liste(s), ou désirant s'opposer à l'évaluation de quelque propriété que ce soit, doit, dans les trente (30) jours qui suivront la date de cet avis, déposer sa (ses) plainte(s) par écrit au ministère des Affaires municipales.

Donné à Edmonton, ce 21e jour de mai 1976.

SOUS-MINISTRE
MINISTERE DES AFFAIRES MUNICIPALES



Apprenez de la Croix-Rouge les principes de sécurité nautique. Portez toujours un appareil individuel de sauvetage (AIS) quelle que soit l'embarcation.

Une saison

L'édition québécoise marquera de nouveau sa présence à la Foire internationale du livre de Montréal. À cette occasion, nos collaborateurs ont déterminé un choix de beaux livres parus cette saison.

Roman

Romian Belleau: **Les Rebelles**, éditions du Jour.
Carol Dunlop-Hébert: **La Solitude inachevée**, éditions La Presse.
Louis-Philippe Hébert: **Textes d'accompagnement**, éditions de l'Aurore.
Naïm Kattan: **Adieu Babylone**, éditions La Presse.
André Major: **Les rescapés**, éditions Quinze.
Suzanne Paradis: **L'Été sera chaud**, éditions Garneau.
Jean F. Somcynski: **Les Grimaces**, Cercle du livre de France.

Poésie

Jacques Brault: **L'En dessous l'admirable**, Presses de l'Université de Montréal.
Denise Desautels: **Comme miroirs en feuille**, éditions du Noroît.
Michel Garneau: **La plus belle île**, éditions Parti Pris.
Jean-Marc Fréchette: **Le Retour**, les Écrits des Forges.
Dominique Lauzon: **La Vie simple**, éditions de l'Arc.

Essais

Roland Brunet: **L'Éducation permanente**, éditions Hurtubise-HMH.
Jacques Ferron: **Escarmouches**, éditions Leméac.
Jacques Lazure: **Le Jeune couple non marié**, Presses de l'Université du Québec.
Pierre Pagé: **Le Comique et l'humour à la radio québécoise**, entre 1930 et 1970, éditions La Presse.

Les guides

Joanne Dussault-Corbeil: **Exercices pour toi et moi**, éditions de l'Homme.
Madame Charles Gagné: **Le Pain chez soi**, éditions Leméac.
Cyrille Simard: **Le Bois et les textiles**, éditions de l'Homme.

Les enfants

Robert Choquette: **Le Sorcier d'Anticosti**, éditions Fides.
Christiane Duchesne: **Lazaros Olibrius**, éditions Héritage.





Têtes de Cacahuète

Une jolie petite souris en papier

LA PETITE SOURIS

S'effectue avec un carré de 7 po. de côté.

Plier ce carré tel qu'indiqué ci-haut pour le pliage de base.

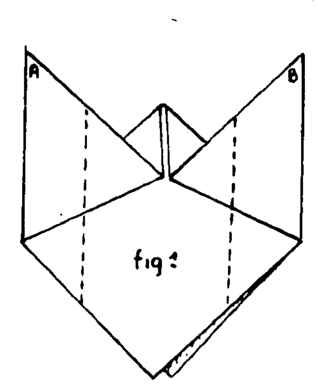
Figure 1: Redresser les pointes A et B comme indiqué. Replier chaque côté aux pointillés pour obtenir la figure n. 2.

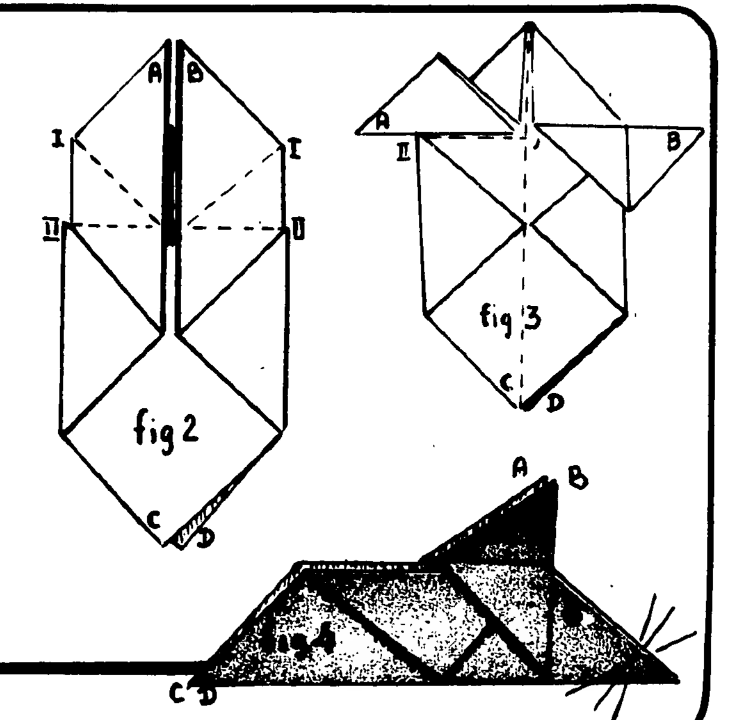
Figure 2: Rabattre les pointes A et B 2 fois de suite suivant les pointillés I et II.

Figure 3: La figure montre la pointe A repliée une fois et la pointe B pliée complètement. Il faut d'abord faire le premier pli, puis le second pour les deux oreilles.

Figure 4: Poser le pliage sur le côté. Coller à la pointe CD une languette de papier effilée pour faire la queue. Dessiner l'œil.

On peut coller ou piquer 3 ou 4 brins de fil pour faire des moustaches. Mettre un point de colle entre les deux épaisseurs du dos. La souris tient debout grâce aux pointes latérales.







Pour rire

Une star débarque d'un avion. Les journalistes affluent autour d'elle. Soudain un homme en uniforme s'avance vers l'actrice et lui demande :

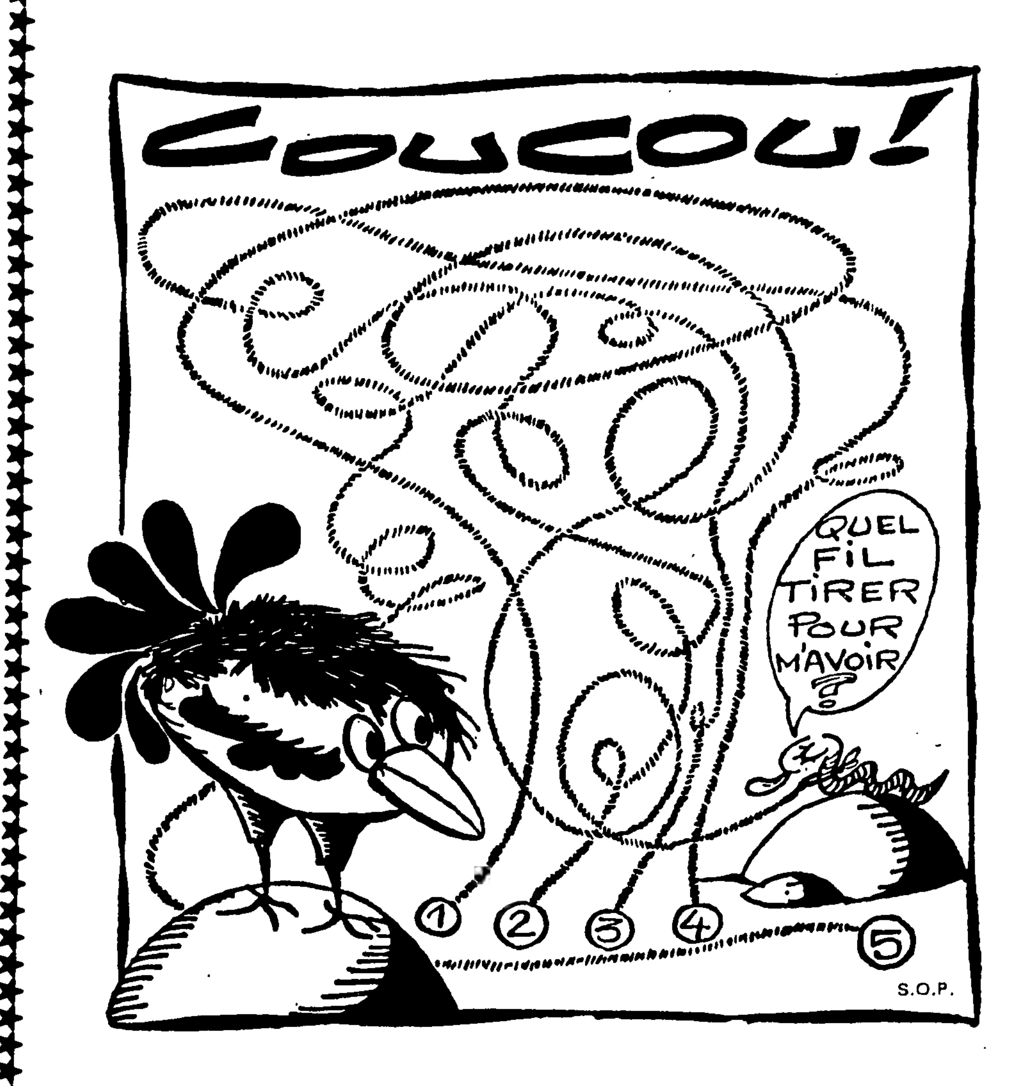
— Whisky, cognac, liqueur ?

L'actrice, souriant, lui répond :

— Non merci, je préférerais un peu de champagne.

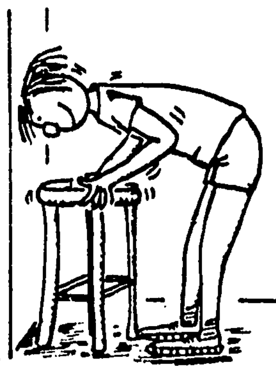
L'homme en colère :

— Ne vous fichez pas de moi, je suis le douanier.



Le tabouret qui monte

Mettez un tabouret contre un mur. Reculez de deux pas et pliez-vous en avant par-dessus le tabouret, pour pouvoir appuyer le front contre le mur. Ensuite, essayez de soulever le tabouret et redressez-vous. Le tabouret ne doit pas toucher le mur. Bonne chance!



NOUVEAUX MEMBRES:

209. Bernard TROTTIER, St-Paul
210. Claudette DESROSIERS, St-Albert

Pour recevoir ta carte de membre remplis ce coupon :

Club Têtes de cacahuète
Oncle Tom
10020-109e rue
Edmonton, Alta
T5J 1M4

Nom: ....

Adresse : ....

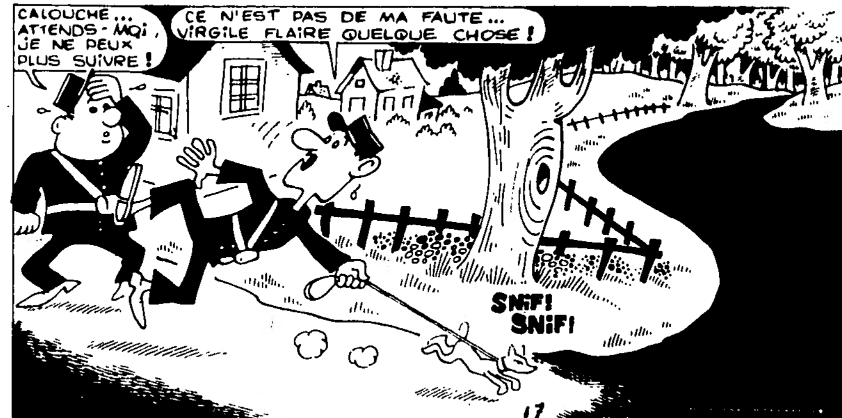
Ville : ....

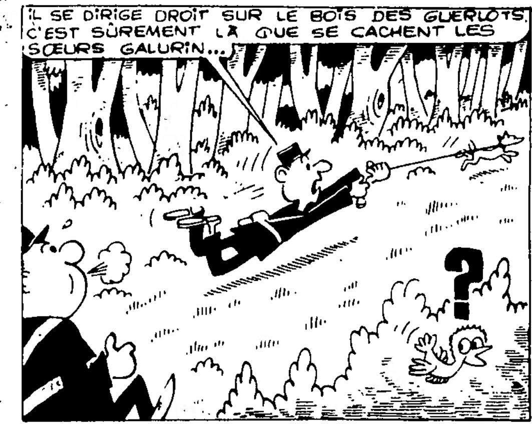
Code postal : ....

Age : .... Classe : ....

Les soeurs Galurin partent en croisade











S.O.P.

à suivre

MOTS CACHES

11 lettres cachées S.O.P.

E	S	R	E	V	B	S	D	R	U	O	S	R	T	O
R	I	T	O	L	O	G	E	R	S	O	E	N	R	O
E	S	R	U	O	B	T	F	E	U	P	E	N	O	T
E	R	I	C	C	O	A	I	S	A	M	A	I	N	R
T	L	I	A	V	A	R	T	R	E	S	T	E	Q	A
R	E	M	I	R	S	R	A	R	S	R	I	N	U	M
S	E	T	C	A	A	T	I	E	T	E	T	U	E	E
A	T	U	O	C	I	A	P	S	L	O	V	E	R	T
U	R	N	T	O	T	Y	A	O	O	I	E	R	I	C
C	E	I	N	N	T	C	C	S	P	R	R	U	E	A
E	O	S	O	O	T	A	T	E	I	E	N	E	A	R
N	T	L	T	I	T	I	I	R	N	S	I	R	O	O
O	O	O	V	I	N	R	S	A	S	E	V	U	O	L
V	R	E	O	A	R	M	E	S	C	R	E	P	E	E
P	R	N	S	E	M	A	R	S	P	R	O	S	E	S

Acte
actes
activer
armes

Boas
bobo
bourse

Cire
coûta
crêpe

Défi

Elire
être

Ires

Location
loger

lopin

lotir
louves
lover

Main
munir

Occire
orne
oser
oseras

Pactiser
prose
prototypes

Rames
réparations
reste
rimer

rôles
roses
rouer
ruer

Sauce
sevrer
sourds
soustraction

Table
fêtu
trame
travail
très *
tronquer
tunis

Verni
verse
volontairement
vrac

* Jeu des mots cachés *

SOLUTION DE LA SEMAINE DERNIÈRE: Commérage

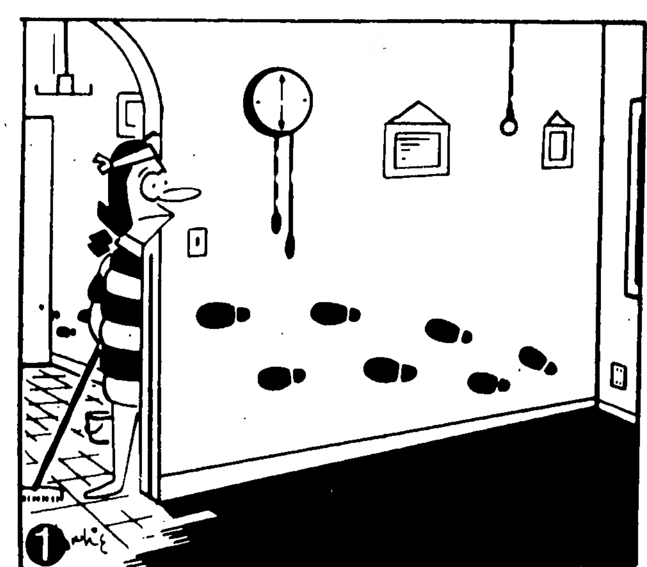
GAGNANTE: Mme Alice Vallée de Bonnyville

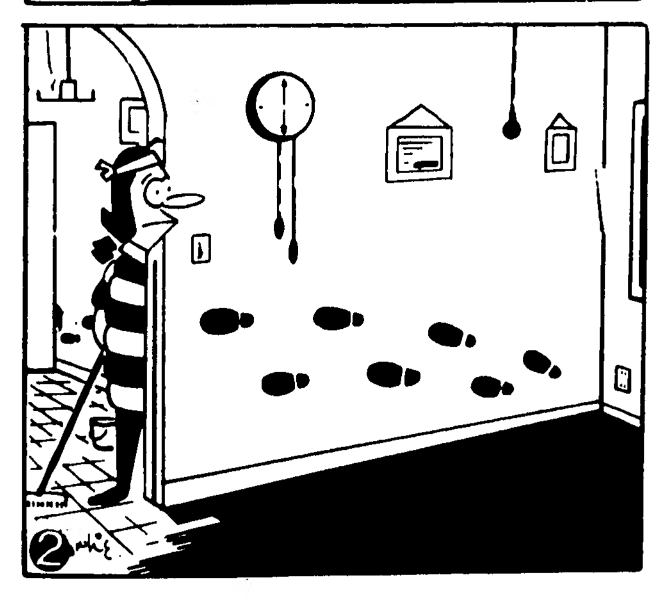
PRIX DE CETTE SEMAINE: "La prochaine révolution", de Léon Dion, publié par les Editions Leméac, 356 pages.

COMMENT PARTICIPER: Trouvez le MOT CACHE et faites parvenir votre réponse comme suit:

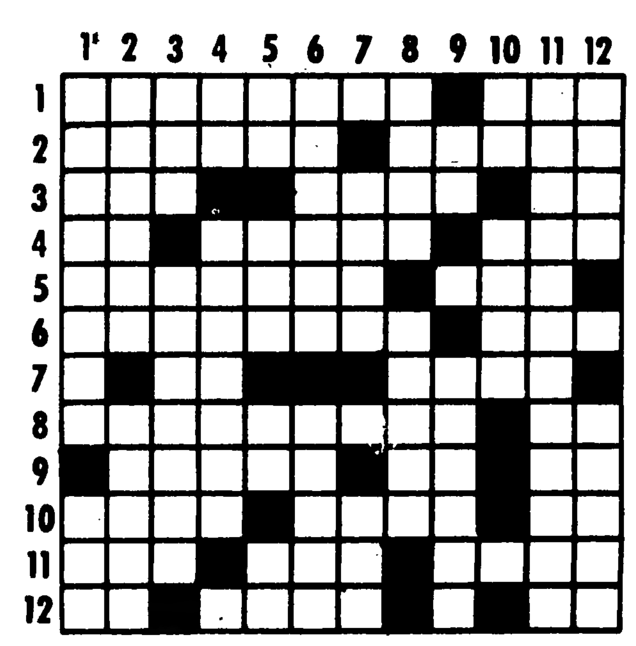
LES MOTS CACHÉS
LE FRANCO-ALBERTAIN
10020 - 109e rue,
Edmonton, Alberta T5J 1M4

JEU DES SEPT ERREURS





MOTS CROISÉS



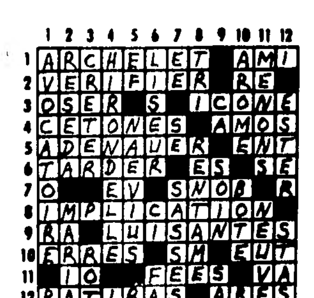
HORIZONTALEMENT

1–Subdivision de la famille des légumineuses. – Malaise.
2–Avertir. – Supérieur.
3–Louange. – Pont parisien. – Pron. indéf.
4–Du verbe avoir. – Pomme de pin. – Préfixe.
5–Nom vulgaire du liseron des champs. – Enleva.
6–Fleuve de Sibérie. – Le levant.
7–Equerre. – Jeune homme, garçon.
8–Qui n'a pas de fin. – Conj.
9–Se dirigerait vers. – Métal. – D'un verbe gai.
10–Personnes en général. – Trouble, embarras, souci. – Inf.
11–Boeuf sauvage. – Saison. – Arme blanche.
12–En matière de. – Tendrement aimé. – Pron. pers.

VERTICALEMENT

1–Imprudent. – Endroit d'une rivière où l'on peut passer sans nager.
2–Défense de l'éléphant. – Intermédiaire.
3–Du verbe mettre. – Dont le siège est au-dedans.
4–Bon pour les chiens. – Feras un double à.
5–Symb. chim. – Eux. – Nég. – Exprime la surprise.
6–Elevés. – Ecimé.
7–Prince troyen. – Eau salée.
8–Genre de plantes à feuilles purgatives. – Hutte de neige des Esquimaux.
9–Article. – Donniez de l'air.
10–Moi. – Couper, soustraire.
11–Mauvaise chicane d'avocat (pl.).
12–Qui prend du temps à agir. – Amaigrie.

SOLUTION DE LA SEMAINE DERNIÈRE:



	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	A	R	C	H	E	L	E	T		A	M	I
2	V	E	R	I	F	I	E	R		R	E	
3	O	S	E	R		S		I	C	O	N	E
4	C	E	T	O	N	E	S		A	M	O	S
5	A	D	E	N	A	U	E	R		E	N	T
6	T	A	R	D	E	R		E	S		S	E
7	O			E	V		S	N	O	B		R
8	I	M	P	L	I	C	A	T	I	O	N	
9	R	A		L	U	I	S	A	N	T	E	S
10	E	R	R	E	S		S	M		E	U	T
11		I	O			F	E	E	S		V	A
12	P	A	T	I	R	A	S		A	R	E	S



COUP D'ŒIL SUR LE SPORT



ENFIN DU VRAI HOCKEY

Lors des premières joutes de la Finale pour la Coupe Stanley, à Montréal, l'on a vu deux équipes de hockey, présenter du jeu solide, rapide, vigoureux mais très peu violent. Le hockey est toujours, de prime abord, un sport physique, ou les mises en échec, et les coups d'épaules sont admis; or dans une série pour la Coupe Stanley, sans oublier l'aspect financier, car les joueurs touchent des sommes considérables, les athlètes sont plutôt discrets. Ils jouent "en habit du dimanche" et tentent le plus possible d'éviter des punitions; à l'occasion, un joueur accrochera un adversaire et se méritera ce qu'il est convenu d'appeler une "bonne punition" puisqu'il aura possiblement évité un but.

Dans l'ensemble, toutefois, lors des deux premières joutes à Montréal, l'on a vu du hockey comme il doit être joué; les membres des deux équipes ont donné un excellent rendement, et les courses se suivaient continuellement. Les joueurs du club montréalais ont tenu en échec les gros compteurs de Philadelphie, grâce à une stratégie très simple. Les équipiers montréalais s'efforçaient dans la couverture des adversaires, et ils revenaient prêter main forte à leurs défenseurs.

Parmi les experts, au hockey, tant dans les médias, qu'à l'extérieur, l'on maintient que ces deux premières joutes, sont des preuves évidentes que l'on peut donner un jeu magistral, et prouver la valeur indéniable des athlètes canadiens, sur la glace.

Car il ne faut l'oublier, même si la moitié des joueurs en uniforme arboraient les couleurs de la Ville de Philadelphie, tous ces athlètes sont des citoyens canadiens comme d'ailleurs tous les joueurs de l'équipe Tricolore. Les athlètes ont présenté une éclatante joute de hockey, à grande-vitesse, avec des coups d'épaules solides et fréquents; de même qu'une mise en échec serrée, de part et d'autres. Les gardiens Stephenson et Dryden ont prouvé indéniablement qu'ils sont les deux meilleurs cerbères au hockey professionnel. Il n'est donc pas surprenant, que lors de ces joutes, l'on voit un peu partout les amateurs s'installer aux environs des appareils de télévision; tout autre évènement sportif est pratiquement oublié, et pratiquement tout autre spectacle artistique connait de nombreux absents. Il faut féliciter tous ces athlètes d'avoir présenté du vrai hockey.

Lors de la grève, au début de la saison de baseball, les athlètes s'inquiétaient surtout d'une chose, à savoir si les amateurs de baseball retourneraient voir leurs héros. Il est évident que le public s'intéresse au jeu, considéré par plusieurs comme étant le passe-temps national des Américains, mais d'un autre côté, les amateurs ne sont pas heureux avec les spécialistes de la piastromanie. Par exemple, à la grande surprise de plusieurs, lors des pertes subies par le nouveau lanceur New Yorkais (ex-Athlétique) Jim ("Catfish") Hunter, le public a manifesté son désappointement, à diverses reprises. Il en a été ainsi, vis-à-vis de celui qui a pratiquement déserté les rangs du baseball; Andy Messerchmidt; ce dernier n'a pas encore réussi à faire oublier son attitude, et quand il se présente au marbre, pour lancer, où encore au bâton, le public lui fait connaitre son attitude...

••

Il paraitrait que le vétéran Donato Paduano veut revenir à la boxe, et qu'il songe sérieusement à un retour à cette activité. Ce n'est pas tellement l'idée de s'entrainer et de demeurer en condition qui plait à Donato, mais plutôt les possibilités de ramasser quelques milliers de dollars, en échange de quelques coups de poings. Pour celui qui a le talent, et dont l'entrainement est une affaire pas trop compliquée la boxe est un sport ou il y a toujours une possibilité d'un coup d'argent...



DONATO PADUANO

••

Les joueurs de hockey, membres de l'Association des Joueurs, et les directeurs de la Ligue Nationale, en sont venus à une nouvelle entente qui durera jusqu'en septembre 1980. C'est la plus longue période entre un groupe d'athlètes et les propriétaires, dans le domaine du sport professionnel, pour travailler ensemble. Il faudrait peut être inviter les proprios du hockey et les athlètes à remplacer les officiers du Gouvernement et les membres du Front Commun. On serait très heureux partout de voir une période de cinq ans sans grève...

••

Les Alouettes de Montréal ont quelques difficultés à signer les joueurs qu'ils recherchent pour renforcir l'équipe; c'est un renversement de situations avec l'année précèdente. En 1975, alors qu'on avait de nombreux joueurs qui étaient prêts à venir s'entrainer avec l'équipe montréalaise, l'on avait de véritables problèmes du côté des billets de saison. Cette année, alors que plusieurs joueurs dont Pete Della Riva, qui demeurent à Montréal, ont présenté un effort remarquable pour intéresser de nombreux amateurs. L'on se retrouve avec un total de billets de saison comme aux meilleures années du club, avec Etcheverry et Patterson. Le fait que les Alouettes joueront au nouveau Stadium Olympique, d'après Bob Geary, intéresse un nombre imposant d'amateurs. La joute du 5 septembre contre les Argos permettra à la plus grande foule d'amateurs jamais réunis de voir une partie du football dans un site exceptionnel, au Canada.



PETE DELLA RIVA

••

Pour prévenir le "dopage" les joueurs de football (soccer) qui participeront aux joutes, lors du tournoi olympique, à Montréal, devront se soumettre à des tests décrétés par la Fédération Internationale de Soccer. Lors des joutes préliminaires, les experts médicaux choisiront, au hasard, deux athlètes de chaque équipe; et lors des joutes de finales, les experts choisiront au hasard, quatre joueurs, dans chaque club, pour vérifier l'usage de la drogue. On sait qu'une équipe risque de perdre le match, et les points accordés, si un joueur d'une équipe, est reconnu comme ayant fait usage de drogues défendues. On se souvient de l'évènement entourant la disqualification de la championne canadienne, Joan Wenzell, tout récemment, pour une telle infraction; heureusement, l'on a décidé, tout dernièrement, de corriger cette décision, et de réinstaller la canadienne, qui avait pris une pastille pour le rhume avant une course, où elle terminait en 3 ième place.



CIMETIÈRES CATHOLIQUES

de l'archidiocèse d'Edmonton

L'inhumation dans un cimetière catholique est un privilège et un honneur pour ceux qui ont la Foi. Le lieu d'enterrement de votre famille devrait démontrer votre Foi.

Plus de familles aujourd'hui choisissent leur lieu d'enterrement dans des endroits qui rappellent leurs dévotions de famille.

SAINTE-CROIX
Route de St-Albert
EDMONTON

CATHOLIC CEMETERIES
11237 ave Jasper Tél : 482-3122

LE CENTRE DE CEP

LE CENTRE DE CEP, garderie francophone, a encore quelques places de disponibles. Toutes les activités sont en français de 8h.00 à 5h.45 p.m. Pour tout autre renseignement, téléphonez à Jeanne Beaulieu au 488-3644 (St-Joachim) ou Marcelle Dionne au 465-7651 (St-Jean).

TRANSPORTS CANADA

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au Bureau régional des approvisionnements, ministère de Transports Canada, 6e étage, 9820 - 107e rue, Edmonton, Alberta et portant la mention:

"MODIFY VASIS RUNWAY 19-29 AT THE EDMONTON INTERNATIONAL AIRPORT",

seront reçues jusqu'à 3h.00 p.m. (H.A.R.), le 16 juin 1976.

Cette soumission comprend la modification du système indicateur de pente d'approche visuel qui comprend l'installation de 16 unités ainsi que les travaux connexes en électricité, excavation et installation de câbles.

Les plans, devis et documents de soumission qui s'y rapportent peuvent être obtenus par l'entremise du Ministère de Transports Canada, 6e étage, 9820 - 107e rue, Edmonton, Alberta, moyennant un chèque bancaire visé de $50.00, établi à l'ordre du Receveur Général du Canada. Si vous désirez plus de renseignements, signalez le 425-5182.

Les documents peuvent aussi être consultés à la Builder's Exchanges à Edmonton, Calgary, Alberta; à Vancouver, C.B.; à la Southam Building Reports, Winnipeg, Manitoba ainsi qu'à la Construction Plan Services, Burnaby, C.B.

Les documents de soumission doivent être présentés en duplicata, sur les formules fournies par le Ministère et êtres accompagnées du dépôt déterminé aux documents de soumission.

D.J. Dewar
Administrateur de la
région de l'Ouest



Travaux publics Canada — Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETEES, visant les entreprises ou services énumérés ci-après, adressées à l'administrateur régional des Services financiers et administratifs, région de l'Ouest, ministère des Travaux publics du Canada, pièce 1000, 1 Thornton Court, Edmonton, Alberta et portant sur l'enveloppe la désignation et le numéro de l'entreprise, seront reçues jusqu'à 11h.30 a.m. (H.A.R.) à la date limite déterminée. On peut se procurer les documents de soumission sur versement du dépôt exigible, aux bureaux suivants du ministère des Travaux publics: pièce 1000, 10e étage, 1 Thornton Court, Edmonton, Alberta; 801 Edifice des Ressources Naturelles, 205 - 9e avenue, S.E., Calgary, Alberta; 902 Spadina Crescent, Saskatoon, Saskatchewan; 701 Edifice Financial, Régina, Saskatchewan; 201 Edifice Fédéral, 269 rue Main, Winnipeg, Manitoba; 1444 rue Alberni, Vancouver, C.B.; 25 St.Clair avenue Est, Toronto, Ontario.

ENTREPRISE

PROJET NO. 9300-51-003 ASPHALT CONCRETE PAVEMENT MILE 32.8 TO 48.5 YELLOWHEAD HIGHWAY, JASPER NATIONAL PARK

Les documents de soumission peuvent être consultés au bureau de la Road Builders' Association aux endroits suivants: Alberta Road Builders' Association, Edmonton, Alberta; B.C. Road Builders' Association, Vancouver, C.B.; Roadbuilders & Heavy Construction Association, Winnipeg, Manitoba; Roadbuilders & Heavy Construction Association, Régina, Saskatchewan ainsi que la Ontario Roadbuilders Association, Downsview, Ontario.

Daty limite: le 10 juin 1976
Dépôt: $250.00

Directeur du projet: R.S. Thomson
Ministère des Travaux publics du Canada, Edmonton
Tél.: (403) 425-7066

INSTRUCTIONS

Le dépôt afférant aux plans et devis doit être sous forme d'un chèque bancaire visé, établi à l'ordre du Receveur Général du Canada et sera remboursé sur réception des documents en bon état dans le mois qui suivra le jour du dépouillement des offres.

Il ne sera tenu compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère et qui seront accompagnées du dépôt déterminé aux documents de soumission.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

J. E. Peach
Directeur régional
Services financiers et administratifs
Région de l'Ouest



Travaux publics Canada — Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETEES, visant les entreprises ou services énumérés ci-après, adressées à l'administrateur régional des Services financiers et administratifs, région de l'Ouest, ministère des Travaux publics du Canada, pièce 1000, 1 Thornton Court, Edmonton, Alberta et portant sur l'enveloppe la désignation et le numéro de l'entreprise, seront reçues jusqu'à 11h.30 a.m. (H.A.R.) à la date limite déterminée. On peut se procurer les documents de soumission au bureau suivant: pièce 1000, 10e étage, 1 Thornton Court, Edmonton, Alberta ainsi que par l'entremise du Maître de poste, au bureau de poste de Stony Plain, Alberta.

ENTREPRISE

CONTRACT CLEANING, POST OFFICE BUILDING, STONY PLAIN, ALBERTA

Date limite: le 4 juin 1976

INSTRUCTIONS

Il ne sera tenu compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère et qui seront accompagnées du dépôt déterminé aux documents de soumission.

J.E. Peach
Directeur régional
Services financiers et administratifs
Région de l'Ouest



Travaux publics Canada — Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETEES, visant les entreprises ou services énumérés ci-après, adressées à l'administrateur régional des Services financiers et administratifs, région de l'Ouest, ministère des Travaux publics du Canada, pièce 1000, 1 Thornton Court, Edmonton, Alberta et portant sur l'enveloppe la désignation et le numéro de l'entreprise, seront reçues jusqu'à 11h.30 a.m. (H.A.R.) à la date limite déterminée. On peut se procurer les documents de soumission aux bureaux suivants du ministère des Travaux publics: pièce 1000, 10e étage, 1 Thornton Court, EDMONTON, Alberta; 801 Edifice des Ressources Naturelles, 205 - 9e avenue S.E., CALGARY, Alberta; 902 Spadina Crescent, SASKATOON, Saskatchewan; 701 Edifice Financial, REGINA, Saskatchewan; 201 - 269 rue Main, WINNIPEG, Manitoba; 1444 rue Alberni, VANCOUVER, C.B.; Arthur Meighen Building, 25e rue & Clair Avenue Est, TORONTO, Ontario, sur versement du dépôt exigible.

PROJET NUMERO 037891

CLEARING, GRADING, BASE COURSE, ASPHALT SURFACING AND BRIDGE CONSTRUCTION, MILE 3.92 TO 7.14, MALIGNE LAKE ROAD, JASPER NATIONAL PARK, ALBERTA

Les documents de soumission peuvent être consultés aux bureaux suivants de la Road Builders Association: Alberta Road Builders Association, Edmonton, Alberta; B.C. Road Builders Association, Vancouver, C.B.; Roadbuilders & Heavy Construction Association, Winnipeg, Manitoba; Roadbuilders & Heavy Construction Association, Régina, Saskatchewan; et à la Ontario Roadbuilders Association, Downsview, Ontario.

Date limite: le 8 juin 1976
Dépôt: $250.00

Directeur du projet: R.S. Thomson
Ministère des Travaux publics du Canada, Edmonton
Tél.: (403) 425-7066

INSTRUCTIONS

Le dépôt afférant aux plans et devis doit être sous forme d'un chèque bancaire visé, établi à l'ordre du Receveur Général du Canada, et sera remboursé sur réception des documents en bon état dans le mois qui suivra le jour du dépouillement des offres.

Il ne sera tenu compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère et qui seront accompagnées du dépôt déterminé aux documents de soumission.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

J.E. Peach
Directeur régional
Services financiers et administratifs
Région de l'Ouest



Travaux publics Canada — Public Works Canada

AVIS DE CHANGEMENT DE DATE D'APPEL D'OFFRES

AVIS est par la présente donné que la date pour la réception des soumissions pour le projet no. 03781 - "CLEARING, GRADING, BASE COURSE, ASPHALT SURFACING AND BRIDGE CONSTRUCTION, MILE 3.92 TO 7.14, MALIGNE LAKE ROAD, JASPER NATIONAL PARK, ALBERTA", qui était fixée au 8 juin 1976 a été reportée à 11h.30 (H.A.R.), le 15 juin 1976.

AVIS est par la présente donné que la date pour la réception des soumissions pour le projet no. 037896 - "ASPHALT CONCRETE PAVEMENT, MILE 32.8 TO 48.5, YELLOWHEAD HIGHWAY, JASPER NATIONAL PARK", qui était fixée au 10 juin a été reportée à 11h.30 a.m. (H.A.R.) le 17 juin 1976

J.E. Peach
Directeur régional
Services financiers et administratifs
Région de l'Ouest

Histoire de la communauté française d'Edmonton
1795 à 1935

par Edward John Hart

Thèse de Maîtrise ès Arts soumise à la faculté d'études diplômés de l'Université de l'Alberta Département d'histoire

- LVIII -

Signes de déclin 1918-1935

Politique, colonisation et éducation

C'est en bonne partie à la suite de considérations de cette nature que J.—M. Déchêne, partisan libéral depuis longtemps et un des membres les plus remarquables de l'élite d'Edmonton, décida de quitter Edmonton en 1919 pour s'établir à Therien (12). C'est ainsi que commença à se détériorer rapidement la position de la communauté française d'Edmonton, et plus spécialement la position de l'élite de cette communauté comme leaders politiques de la province toute entière. En plus de tout cela, la communauté perdit sa pierre d'angle au maintien de son identité.

Ces tendances, commencées lors des élections de 1921, continuèrent à se développer entre 1921 et 1930 alors que se poursuivit cette division dans la représentation. En juillet 1924, l'éminent avocat d'Edmonton L.A. Giroux se présenta dans une élection complémentaire pour remplacer J.-L. Côté qui venait d'être nommé au Sénat: il fut victorieux, ce qui eut pour effet de maintenir la balance de députés francophones au compte de deux Libéraux et deux U.F.A. (13). On réussit à maintenir cette balance lors des élections de 1926 alors que les Libéraux élurent L.A. Giroux pour Grouard et L. Boudreau pour St-Albert, tandis que les U.F.A. élisaient L. Joly pour St-Paul et A. Deliste pour Beaver River (14). Après 1930, cependant, on eut l'impression que la population canadienne-française allait corriger cette désunion politique et se réunir de nouveau sous la bannière libérale. On eut une première indication lors des élections de juin 1930 alors qu'un seul candidat francophone U.F.A., l'ancien libéral Omer St-Germain réussit à se faire élire pour la circonscription de St-Albert, tandis que trois députés francophones furent élus: du côté des Libéraux, soit L.A. Giroux pour Grouard, J.-M. Déchêne pour St-Paul et H.H. Dakin pour Beaver River (15).

A partir de ce moment-là, le parti UFA perdit du terrain de façon remarquable et, en février 1932, St-Germain brisa les lignes du parti pour voter avec les Libéraux sur une proposition de L.A. Giroux d'abolir une clause selon laquelle il fallait avoir résidé en Alberta pendant trois ans pour obtenir un *homestead* (16). Mais le véritable point tournant survint après le mois de janvier 1933 quand la UFA s'affilia de façon formelle avec la *Cooperative Commonwealth Federation* qui venait d'être créée. Le C.C.F. avait vu le jour à la conférence de Calgary du mois d'août 1932 et subissait de violentes attaques de la presse française d'Edmonton qui signalait qu'il s'agissait là d'un parti dangereux qui pouvait bien être socialiste ou communiste et partant opposé aux intérêts des Canadiens-français catholiques (17). St-Germain se trouva ainsi dans une situation plutôt embarassante puisqu'il risquait d'être identifié à un parti que la population francophone ne pouvait accepter en tant que catholique. Aussi, en février 1934, après que la UFA eut annoncé son intention de travailler en collaboration avec le C.C.F. dans le choix de ses candidats pour les élections fédérales, il annonça son intention de passer au camp libéral, alléguant que, selon lui, l'administration Brownlee était un gouvernement de classe et que d'autre part le C.C.F. était d'inspiration communiste (18).

Avec cette décision de St-Germain, tous les députés canadiens-français une fois de plus se trouvaient du côté libéral et la population avait de nouveau la chance de faire son unité derrière eux. Mais cette prédominance libérale qu'on croyait remarquer était tout au plus artificielle et les électeurs canadiens-français n'avaient plus l'impression de faire partie d'un groupe homogène capable de former un bloc fort comme ils l'avaient fait entre 1905 et 1918. Ainsi, lors de la campagne de 1935, la lutte de parti déchira de nouveau la communauté alors que s'engagea la bataille entre les Libéraux et le nouveau parti de la réforme monétaire, le Crédit Social.

(12) Entrevue avec A.-M. Déchêne, 29 septembre 1970.

(13) LE PATRIOTE DE L'OUEST, 16 juillet 1924.

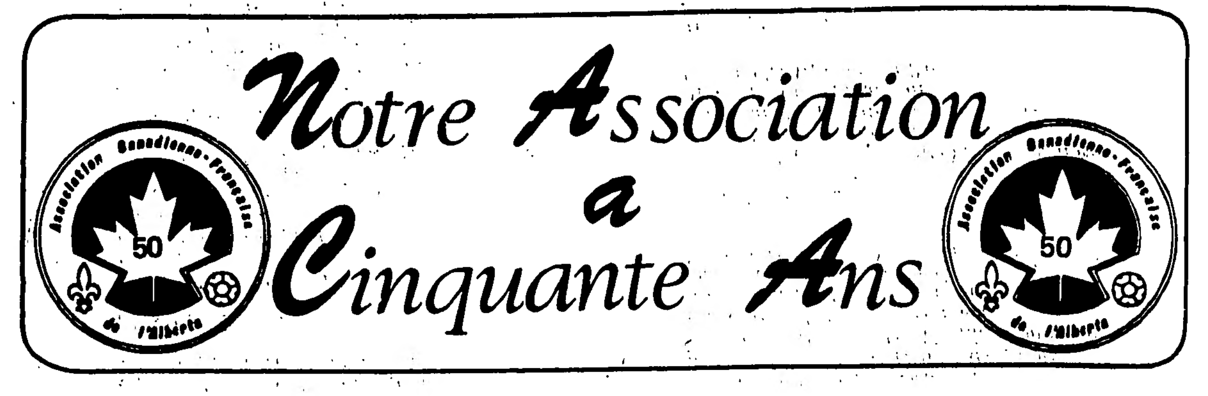
(14) IBID., 14 juillet 1926.

(15) LA SURVIVANCE, 28 août 1930; LA SURVIVANCE soutenait que bien qu'il fût Ecossais, Dakin parlait français et recevait chez lui un journal français: on pouvait donc le considérer comme un député francophone.

(16) IBID., 17 fév. 1932.

(17) IBID., 14 déc. 1932.

(18) IBID. 28 fév. 1934.



(suite de la semaine dernière)

LES ORIGINES DE NOTRE ASSOCIATION

(La Survivance)

Par M. H. DE SAVOYE, officier d'Académie, professeur à l'Université d'Alberta

Enfin, la fanfare des Artisans Canadiens-français, dirigée par M. Pépin, et la chorale, dirigée par M. Cardinal, entrèrent dans le Cercle Jeanne d'Arc qui groupa ainsi toutes les activités françaises de la ville. Le Cercle Jeanne d'Arc, ainsi réorganisé, continua à fonctionner avec un succès grandissant.

Durant les premières années nous avons enrôlé dans nos concours littéraires jusqu'à 35 écoles. Cette année nous venons de distribuer 207 diplômes d'honneur et 30 prix en volumes.

Il sembla même que nous avions atteint la limite des résultats qu'il était possible d'obtenir par les concours littéraires. Les écoles qui ne répondaient pas à notre appel étaient celles où le français était enseigné d'une façon si défectueuse que cet enseignement ne comptait pas.

Il fallait maintenant, pour continuer à progresser dans la lutte pour la langue française s'attaquer à la base même du système d'enseignement du français dans la province. La loi nous a toujours été très favorable, vous le savez. Elle dit que l'on peut, dans toute école de la province, enseigner le cours primaire en français. Le malheur est que cette loi n'était pas appliquée. Pourquoi? Parce que ses termes étaient trop vagues, aucun règlement ministériel n'était jamais intervenu pour en préciser l'exécution; de plus, il n'y avait pas de programme officiel pour l'enseignement du français. Comme conséquence, cet enseignement était laissé aux initiatives individuelles. Chaque maîtresse le donnait selon son inspiration et choisissait les livres selon son goût. Il en résultait un désarroi funeste au point de vue général.

La première nécessité était donc un programme uniforme; mais il ne pouvait être uniforme qu'à la condition d'être officiel, c'est-à-dire sanctionné par le gouvernement.

Tout le monde sentait ce besoin; tout le monde voyait le but auquel il aurait fallu tendre, mais personne n'avait le courage de s'y essayer, le croyant chimérique.

Cependant cette utopie fut réalisée en l'espace de quelques mois, l'année dernière, et avec un succès qui surprit les plus optimistes.

Au printemps de 1925 une assemblée générale, convoquée au Cercle La Vérendrye par le Cercle Jeanne d'Arc, nomma un comité pour s'occuper de la question.

Quelques jours après, M. Joly, député de Saint-Paul, obtient du ministre qu'il nomme lui-même un autre comité pour élaborer un programme de français. Les deux comités travaillent de concert pendant tout l'été et, le premier septembre, le ministre de l'instruction publique publiait le règlement que vous connaissez sur l'enseignement du français dans les écoles primaires d'Alberta. Pourvus d'un programme aussi parfait qu'on pouvait le désirer, les Canadiens-français avaient maintenant besoin d'une machine pour mettre en jeu cet instrument tant rêvé.

Le Cercle Jeanne d'Arc, organisation restreinte, dont les activités n'étaient entretenues que par la bonne volonté d'un petit nombre, devenait insuffisant pour la vaste besogne d'organisation qu'il s'agissait maintenant d'entreprendre.

Il fallait une société plus étendue qui, se ramifiant dans toute la province, comptât comme membre chaque Canadiens français d'Alberta.

Ce fut encore le Cercle Jeanne d'Arc qui prit l'initiative du mouvement. Le 13 décembre 1925, il convoqua un congrès auquel la population canadienne-française répondit avec enthousiasme. Quatre cent personnes, réunies dans un banquet à l'hôtel Macdonald, proclamèrent une société destinée à maintenir la langue et l'influence française en Alberta.

(à suivre)

anniversaires

Meilleurs voeux aux membres suivants de la Sécurité Familiale...

VENDREDI, le 28 mai

Gérard BASTIEN, Edmonton
Fernand BOULIANNE, Falher
Mme Cécile CROTEAU, Fort Kent
R.P. Clément DESROCHERS, o.m.i., Girouxville
Raymond LAROCHELLE, St-Paul
Evans LAVOIE, St-Isidore
Soeur Cécile POIRIER, c.s.c., Girouxville
Lucien ST-ARNAUD, Edmonton
Mme Huguette TURCOTTE, Jean Côté

LUNDI, le 29 mai

Louis DUBOIS, St-Paul
Emile DUMONT, Bonnyville
Paul GUENETTE, Falher
Mme Jacqueline LESSARD, Fort Kent
Marcel LORRAIN, Girouxville
Normand REY, Falher
Gilles TURCOTTE, High Prairie

DIMANCHE, le 30 mai

Raymond BERNARD, Edmonton
Louis P. BUREAU, La Corey
Germain L. DESAULNIERS, St-Paul
Gérard GUINDON, Falher
Georges ST-ARNAULT, Mallaig
Denis TARDIF, Edmonton

LUNDI, le 31 mai

Maurice CONSTANTIN, Edmonton
Léo T. LAMBERT, St-Paul
Dr. André LIZAIRE, Edmonton
Hervé MICHAUD, St-Vincent

MARDI, le 1 juin

Laurent BEAUDOIN, Beaumont
Mme Madeleine BEAUDOIN, Slave Lake
Soeur Colombe BILODEAU, f.j., Edmonton
Mlle Claire CLOUTIER, Donnelly
Mme Carmen GRAYSON, Leduc
Guy JOURNOUD, St-Albert
Mme Bertha VINCENT, Bonnyville

MERCREDI, le 2 juin

M. l'abbé Raymond GUIMOND, Mayerthorpe
Michel HOGUE, Morinville
Mme Annette LABBE, Sherwood Park
Albert LAVOIE, Jean Coté
Ernest TREMBLAY, St-Paul

JEUDI, le 3 juin

Mme Marie-Paule DESILETS, Bonnyville
Joseph LABOSSIERE, Edmonton